



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 25
Voix favorables : 25
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 25/03/2025

DELIBERATION

n° CEVE – 2025 – 13 – EEDU- 001

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômes
de l'Ecole de Droit de Toulouse (EEDU)*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2025-13-DEVE-001 du CEVE du 25 mars 2025 relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu les avis du Conseil exécutif de l'École de Droit de Toulouse en date des 11 février et 4 mars 2025,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de l'École de Droit de Toulouse (EEDU) pour 2025-2026 ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux et diplômes d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Formations continues 2025-2026

Diplômes nationaux

Licences

MCC EEDU-FC LICENCE DROIT PT Juriste Assistant Professions judiciaires -L3- 2025-2026
MCC EEDU-FC LICENCE DROIT PT Juriste de copropriété-FC-L3-2025-2026

Masters

MCC EEDU-FC MASTER DMSE PT Droit et management social de l'entreprise ALT -M1-25-26
MCC EEDU-FC MASTER DROIT DE LA SANTE PT Expertise de Justice, Professionnels de Santé (EJPS)-M2- 2025-2026
MCC EEDU-FC MASTER DROIT DES AFFAIRES PT Juriste de copropriété-FC-2025-2026
MCC EEDU-FC MASTER DROIT DES AFFAIRES PT Juriste d'entreprises d'assurances (JEA) 2025 2026
MCC EEDU-FC MASTER DROIT-FISCAL-PT-Droit Fiscal de l'Entreprise (DFE) -FC-M2-2025-2026
MCC EEDU-FC MASTER DROIT-SOCIAL-PT-Droit et Management Social de l'Entreprise (DMSE) -FC-M2-2025-2026

Diplômes d'universités

MCC EEDU-FC DU Droit de l'homme et de la famille - Personnes Vulnérables - Enfance- 25-26
MCC EEDU-FC DU Droit et Religions - Gestion du fait religieux et laïcité - laïcité, religion et citoyenneté 2025-2026
MCC EEDU-FC DU Droit Pénitentiaire-2025-2026
MCC EEDU-FC DU Droit Social 2025-2026
MCC EEDU-FC DU Droit, Santé mentale et Psychiatrie - Encadrer juridiquement la prise en charge hospitalière en santé mentale-2025-2026
MCC EEDU-FC DU Expertise comptable de justice 2025-26
MCC EEDU-FC DU Management Social de l'Entreprise -2025-2026
MCC EEDU-FC DU Traducteur interprète juridique 2025-2026
MCC EEDU-FC DU-Arbitrage-2025-2026
MCC EEDU-FC DU-Droit-de-la-santé-2025-2026
MCC EEDU-FC DU-Expertise-Sociale-Administration-Liquidation-des-Entreprises-en-Difficultés-2025-2026
MCC EEDU-FC DU-Médiation-2025-2026

Formations à distance pour 2025-2026

Licences

MCC EEDU-FOAD LICENCE DROIT FOAD 25-26
MCC EEDU-FOAD LICENCE DROIT-PT Droit science politique FOAD 25-26

Masters

MCC EEDU-FOAD MASTER DROIT DE L'IMMOBILIER PT Droit de l'immobilier 25-26
MCC EEDU-FOAD MASTER DROIT DES AFFAIRES PT Droit des entreprises 25-26
MCC EEDU-FOAD MASTER DROIT DES AFFAIRES-PT Droit des assurances-FOAD 25-26
MCC EEDU-FOAD MASTER DROIT DU PATRIMOINE PT Ingénierie du patrimoine M2 25-26
MCC EEDU-FOAD MASTER DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN PT Droit international et droit européen (DIDE) 25-26
MCC EEDU-FOAD MASTER DROIT PUBLIC PT Droit des collectivités territoriales 25 - 26
MCC EEDU-FOAD MASTER DROIT SOCIAL PT Droit social de l'entreprise 25-26

Diplômes d'universités

MCC EEDU-FOAD DU-Anglais juridique spécialisation droit européen et droit international des affaires -25-26
MCC EEDU-FOAD DU-Contentieux du travail-25-26
MCC EEDU-FOAD DU-Droit du dommage corporel 25-26

Préparation concours

MCC EEDU-FOAD Préparation à l'examen d'entrée à l'école de Commissaire de Justice 25-26

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
PARCOURS TYPE	Juriste Assistant Professions Judiciaires	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé, sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Les personnes relevant de la Formation Continue (hors contrat d'apprentissage) et les étudiants en formation initiale doivent suivre un stage alterné obligatoire de 12 semaines minimum. Les stagiaires de formation professionnelle, justifiant d'une expérience suffisante dans le domaine, peuvent, à l'appréciation du responsable de la formation, être dispensés du stage d'application.		
Autres modalités		
Ce parcours est ouvert en contrat d'apprentissage et de professionnalisation		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Seconde chance		
Une épreuve de seconde chance vient modifier la note de session initiale (sauf UE PPA). Elle concerne les UE dont la note de session initiale < 10/20. Peuvent se présenter en seconde chance tous apprenants ajournés à un semestre quel que soit le motif de ce résultat (Absence ou note inférieure à la moyenne). L'apprenant « admis par compensation » ne peut pas bénéficier de la seconde chance. L'apprenant compose sur les UE non validées en session 1. Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues en session initiale, ainsi que les notes des matières évaluées en contrôle continu sont reportées en seconde chance, permettant le calcul d'une nouvelle moyenne à l'UE.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne annuelle >=10/20		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation sauf pour l'UE 8 Pratique professionnelle qui n'est pas compensable et doit être validée isolément.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		

LICENCE 3 Parcours-type		Droit Juriste Assistant Professions Judiciaires										1ère session		seconde session/chance			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Contrôle Continu Nbre d'évaluation minimum	Contrôle Terminal Nature	Durée	Contrôle Terminal Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 5															
Bloc	S1	RNCP38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique															
UE	S1	UE 1 : Droit des biens		84	15	11	11	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit général des biens		21	15		3	Non	Oui	CC&CT	CC2-CT6	1	Écrit	2	oral	1	
Matière	S1	La notion de saisissabilité et insaisissabilité		14			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1					
Matière	S1	Les droits des créanciers		7			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1					
Matière	S2	Les baux et les différents modes de résiliation		21			3	Non	Oui	CC&CT	CC2-CT6	1	Écrit	2			
Matière	S1	Le droit des sûretés		21			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1					
Bloc	S1	RNCP38186BC07 - Situer un problème de droit dans son contexte															
UE	S1	UE 2 : Contentieux et procédure civile		119	15	12	12	Oui	Oui			4					
Matière	S1	Principes régissant le procès civil		21	15		2	Non	Oui	CC&CT	CC2-CT6		Écrit	2	Oral	1	
Matière	S1	Les modes alternatifs de règlements des différends		21			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2	Oral		
Matière	S1	Les différents types de décisions et qualification		21			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Matière	S1	Les voies de recours		21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	1	Oral	1	
Matière	S1	La signification des actes		21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	1	Oral	1	
Matière	S1	La preuve et le constat		14			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S1	RNCP38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique															
UE	S1	UE 3 : Procédures Civiles d'Exécution 1		28		4	4	Oui	Oui			3					
Matière	S1	Les acteurs et les organes des mesures d'exécution		7			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					Oral	1	
Matière	S1	Les obstacles à l'exécution (surendettement / procédure collective)		21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2,5	Oral		
Bloc	S1	RNCP38186BC02 - Exploiter des données à des fins d'analyse															
UE	S1	UE 4 - Environnement technique et langue (1/2)		14	21	3	3	Oui	Oui								
Matière	S1	Déontologie et organisation des professions judiciaires		14			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1					
Matière	S1	Langues- Anglais			21		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
		Total semestre 5		245	51		30							12,5			

LICENCE 3 Parcours-type		Droit Juriste Assistant Professions Judiciaires										1ère session		seconde session/chance			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Contrôle Continu Nbre d'évaluation minimum	Contrôle Terminal Nature	Durée	Contrôle Terminal Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 6															
Bloc	S2	RNCP38186BC01 - Utiliser les outils numériques de référence															
UE	S2	UE 5 : Environnement technique et langue (2/2)		14		5	5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit du numérique : protection des données		14			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Matière	S2	Langue vivante : Anglais			21		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S2	RNCP38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique															
UE	S2	UE 6 : Procédures Civiles d'Exécution 2		42		6	6	Oui	Oui								
Matière	S2	Les causes de la saisie		7			1	Non	Non	CCI (CC Intégral)		1					
Matière	S2	Pratiques d'exécution sur les biens		21			3	Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2	Oral	1	
Matière	S2	Pratiques d'exécution sur les personnes		14			2	Non	Non	CCI (CC Intégral)		1					
Bloc	S2	RNCP38186BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel															
UE	S2	UE 7 Enseignement de spécialité -(à option)		63		10	10	Oui	Oui								
Matière	S2	Option 1 : Droit et Art		63													
Matière	S2	Les différents types de ventes		7				Non	Oui								
Matière	S2	L'analyse des oeuvres		28				Non	Oui								
Matière	S2	L'organisation d'une vente		7				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	1	Oral	1	
Matière	S2	Les honoraires et comptabilité		14				Non	Oui								
Matière	S2	La tarification des actes		7				Non	Oui								
Matière	S2	Option 2 : Droit des groupements		63													
Matière	S2	Condition d'un groupement et ses différentes formes		7				Non	Oui								
Matière	S2	Les groupements civils		28				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	1	Oral	1	
Matière	S2	Les sociétés Commerciales		21				Non	Oui								
Matière	S2	Comptabilité		7				Non	Oui								
Bloc	S2	RNCP38186BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel															
UE	S2	UE 8 : Pratique professionnelle (stage/alternance)			14	9	9	Oui	Non								
Matière	S2	Pour les étudiants ou FC: Pratique professionnelle			14			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	3	Oral	3	
Matière	S2	Pour les alternants: Projet professionnel appliqué						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance				
		Total semestre 6		119	35	30								7			
		Total année		364	86	30								19.5			

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
PARCOURS-TYPE	Juriste de Copropriété	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N° CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf après décision du Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Si la formation n'est pas suivie dans le cadre d'un contrat d'alternance (Apprentissage ou Professionnalisation), un stage d'une durée de 3 mois donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un rapport d'activité réalisé pendant le stage (UE6). Les stagiaires de formation professionnelle, hors bénéficiaires du PRF, justifiant d'une expérience suffisante dans le domaine, peuvent, à l'appréciation du responsable de la formation, être dispensés du stage d'application.		
Autres modalités		
Lorsque la formation est suivie dans le cadre d'un contrat d'alternance, l'UE6 donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un projet professionnel appliqué (PPA).		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
Il est organisé une session de seconde chance donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut sur les deux semestres.		
La session de seconde chance pour les 2 semestres aura lieu au mois de juin ou de septembre.		
Peuvent se présenter en seconde chance tous étudiants ajournés à un semestre quel que soit le motif de ce résultat (Absence ou note inférieure à la moyenne). L'étudiant « admis par compensation » ne peut pas bénéficier de la seconde chance.		
L'étudiant compose sur les UE non validées en session 1, à l'exception des UE en contrôle continu dont les notes sont reportées en seconde chance.		
Les épreuves de la session de seconde chance, prennent la forme d'oraux, lorsqu'il existe un tirage au sort entre plusieurs matières en session 1, un nouveau tirage est organisé en session de seconde chance.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Moyenne anuelle >=10/20		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation. Seule l'UE6 Pratique professionnelle (stage/alternance) n'est pas compensable et doit être validée isolément.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
<u>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</u>		
<u>Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</u>		

LICENCE 3		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation 1° session d'examen
Parcours-type		Juriste de Copropriété												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 5			182	56		30		Oui	Oui								
Bloc	S1	-NCP38186BC07 - Situer un problème de droit dans son contexte																	
UE	S1	UE 1 : Droit des biens						10	10	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit général des biens	Porteur		21			8	Non	Oui	CC&CT	CC1 - CT 2	2	Écrit	3	Oral		Ecrit de 3 h transerve aux droit général des biens et au droit de la copropriété. Quizz sur l'ensemble des matières en CC	
	S1	Droit de la copropriété:					2												
Matière	S1	Les éléments structurels de la copropriété	Porteur		15		2												
Matière	S1	Organes et gouvernance de la copropriété	Porteur		15		2												
Matière	S1	Droits et obligations des copropriétaires	Porteur		15		2												
Matière	S1	Pratiques professionnelles dela copropriété	Porteur			21		2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1	Quizz				
UE	S1	UE 2 : Droits des contrats et de la construction					10	10	Oui	Oui									
Matière	S1	Droit de la construction	Porteur		21			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2	Oral		Organisation de quizz possible		
Matière	S1	Pratique du droit des assurances	Porteur		17	4		2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	1	Oral				
Matière	S1	Urbanisme	Porteur		15			2		Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	1					
Matière	S1	Techniques du bâtiment et diagnostics techniques	Porteur		21			2		Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	1					
Bloc	S1	RNCP38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique																	
UE	S1	UE 3 : Contentieux et procédures						10	10	Oui	Oui								
Matière	S1	Introduction au droit processuel	Porteur		21				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1,5	Oral			
Matière	S1	Gestion des procédures et copropriétés en difficulté	Porteur		21	11			2	Non		CT (Contrôle terminal)		Écrit	1,5	Oral			
Matière	S1	Prévention- traitement du contentieux	Porteur			31			6	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	1	Oral		Projet en groupe avec soutenance	
		Total semestre 5			182	67		30							13				

LICENCE 3		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation 1° session d'examen
Parcours-type		Juriste de Copropriété												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 6			93	59		30		Oui									
Bloc	S2	RNCP38186BC08 - Agir et communiquer dans un contexte juridique																	
UE	S2	UE4 : Gestion administrative et juridique						8	8	Oui	Oui								
Matière	S2	Gestion financière et comptable	Porteur		21				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral	La modalité d'examen de chaque matière sera déterminée par chaque enseignant	
Matière	S2	Droit des sociétés	Porteur		18				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral		
Matière	S2	Déontologie et statut du Syndic de copropriété	Porteur		13				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral		
Matière	S2	Droit du travail et ressources humaines	Porteur		29				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral		
Bloc	S2																		
UE	S2	UE 5 : Environnement technique et langue						6	6	Oui	Oui								
Matière	S2	Gestion du stress et de l'humain	Porteur			21			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral		
Matière	S2	Simulation de médiation en copropriété				11			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral		
Matière	S2	Informatique « métier » et protection des données	Porteur		12				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral		
Matière	S2	Langue vivante : Anglais	Porteur			20			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral		
Bloc	S2	1) RNCP38186BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel																	
UE	S2	UE 6 : Pratique professionnelle (stage/alternance)						16	16	Oui	Non								
		Simulation d' Assemblée générale de copropriété				7			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	1	Oral	Activité pédagogique spécifique : 2h TD de rémunérées pour les préparation de sujet par groupe	
		Rapport d'activité / projet professionnel appliqué	Porteur						15	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	3			
		Total semestre 6			93	59		30								4			
		Total année			275	126		60								17			

Année 2024 - 2025

REFERENTIEL COMPETENCES - Licence mention droit parcours type Juriste de Copropriété

BLOCS	RNCP38186BC01 - Utiliser les outils numériques de référence	RNCP38186BC02 - Exploiter des données à des fins d'analyse	RNCP38186BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère	RNCP38186BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel	RNCP38186BC05 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	RNCP38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique	RNCP38186BC07 - Situer un problème de droit dans son contexte	RNCP38186BC08 - Agir et communiquer dans un contexte juridique	Modalités d'évaluation
Compétences	- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe	- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Développer une argumentation avec esprit critique	- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère	- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs	- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	.Identifier et mobiliser les sources adéquates en vue de résoudre une problématique juridique .Utiliser l'ensemble des outils juridiques - Saisir l'histoire, l'esprit et la finalité de la règle de droit - Evaluer la légitimité, l'effectivité et l'efficacité de la règle de droit - Employer le vocabulaire juridique approprié - Identifier les règles/procédures et les distinguer d'autres règles/processus - Qualifier juridiquement les données d'un problème ou d'une situation - Formuler la problématique d'un sujet (d'une situation soumise) de façon intelligible et concise - Déterminer les règles applicables - Articuler plusieurs règles applicables - Restituer des connaissances juridiques, de façon structurée et en les contextualisant, y compris d'un point de vue historique - Lire et analyser les textes juridiques, décisions et arrêts rendus par les différentes juridictions - Comprendre le sens, la valeur et la portée d'un texte ou d'une décision de justice - Interpréter la règle de droit en utilisant les techniques du raisonnement juridique et en mesurant les implications pratiques et éthiques des interprétations possibles - Appréhender les mouvements et les évolutions de la production, de l'acceptation et de la sanction de la règle de droit - Identifier sa place en tant qu'acteur et sujet actif/passif de la règle de droit	.Acquérir des connaissances pertinentes dans des domaines extra-juridiques - Adapter sa réflexion juridique en fonction des contraintes de l'environnement - Analyser les mécanismes institutionnels et faits sociaux influant directement les voies du droit, y compris en intégrant une dimension historique - Intégrer la nature compromissaire de la règle de droit - Déterminer les outils de négociation et de résolution des conflits - Maîtriser l'organisation de la justice et identifier les différentes institutions et juridictions - Comprendre la genèse d'une règle de droit pour en apprécier les avantages et les risques - Identifier les enjeux historiques et contemporains de la citoyenneté et de la démocratie	- Identifier et définir un besoin dans un contexte juridique - Organiser une veille juridique - Utiliser les outils numériques juridiques de référence pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation argumenter ou répondre à une question juridique - Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet juridique - Développer une argumentation juridique avec esprit critique (oral + écrit)	
Droit général des biens							X		
Droit de la copropriété :									
Les éléments structurels de la copropriété							X		
Organes et gouvernance de la copropriété							X		
Droits et obligations des copropriétaires							X		
Pratiques professionnelles dela copropriété							X		
Droit de la construction							X		
Pratique du droit des assurances							X		
Urbanisme							X		
Techniques du bâtiment et diagnostics techniques							X		
Introduction au droit procesuel						X			
Gestion des procédures et copropriétés en difficulté						X			
Prévention- traitement du contentieux						X			
Gestion financière et comptable								X	
Droit des sociétés								X	
Déontologie et statut du Syndic de copropriété								X	
Droit du travail et ressources humaines								X	
Gestion du stress et de l'humain			X						
Simulation de médiation en copropriété		X							
Informatique « métier » et protection des données	X								
Langue vivante : Anglais			X						
Simulation d' Assemblée de générale de copropriété				X					
Rapport de stage en cas de rupture de contrat) / projet professionnel appliqué				X	X				

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	UFR Droit et Science Politique	
MENTION	DROIT SOCIAL	
PARCOURS-TYPE	Droit et Management Social de l'Entreprise	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Pas de stage		
Autres modalités		
Le parcours Droit et Management Social de l'Entreprise est uniquement ouvert en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)		
EVALUATION, NOTATION, ORGANISATION DES SESSIONS D'EXAMENS, SECONDE CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne annuelle >=10/20		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'alternant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT SOCIAL								session unique		
Parcours-type		Droit et Management Social de l'Entreprise - FI Alternance								Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1										
UE	S1	UE 1 : Maîtriser le droit de la relation individuelle de travail 1	45		12	12	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S1	Droit des relations individuelles de travail	30		12	12	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3
Matière	S1	Droit des relations individuelles de travail - Séminaires applicatifs	15									
UE	S1	UE 2 : Maitriser le déploiement de la stratégie et des outils RH 1	57		10	10	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	8		
Matière	S1	Management et comportement organisationnel	15		3	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	Gestion de la paie	15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	Stratégie et environnement économique de l'entreprise	12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	Gestion de projet	15		3	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S1	UE 3 : Accompagner la transformation digitale de la fonction RH 1	18	9	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	Outils informatiques appliqués à la RH	18	9	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S1	UE 4 : Gérer les risques et développer la responsabilité des professionnels RH 1	18		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S1	Droit de l'environnement	18		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	3
UE	S1	UE 5 : Communiquer en milieu professionnel 1	21		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	LV1 : Anglais	21		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
		Total semestre 1	159	9	30	30	Oui	Oui				6
Semestre	S2	SEMESTRE 2										
UE	S2	UE 6 : Communiquer en milieu professionnel 2	42		6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	4		
Matière	S2	Techniques de communication et conduite de réunion	18		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S2	LV1 : Anglais	24		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S2	UE 7 : Maîtriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail 2	39		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S2	Droit social des entreprises en difficulté	21		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	3
Matière	S2	Droit International privé	18		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	3
UE	S2	UE 8 : Maîtriser le droit des relations sociales dans les organisations et sur le marché du travail	63		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S2	Histoire du mouvement social	18		1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	3
Matière	S2	Droit du travail - Relations collectives du travail	30		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3
Matière	S2	Droit du travail - Relations collectives du travail - Séminaires applicatifs	15									
UE	S2	UE 9 : Maîtriser le droit de la protection sociale	45		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S2	Droit de la protection sociale - Principes généraux	30		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	3
Matière	S3	Droit de la protection sociale - Séminaires applicatifs	15									
UE	S2	UE 10 : Maîtriser le déploiement de la stratégies et des outils RH 2	24		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S2	Initiation aux pratiques de la GRH (formation/recrutement/GPEPP)	24		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S2	UE 11 : Accompagner la transformation digitale de la fonction RH 2	24		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	4		
Matière	S2	Initiation aux SI RH	15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S2	Transformation digitale de la fonction RH	9		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S2	UE 12 : Gérer les risques et développer la responsabilité des professionnels RH 2	15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	4		
Matière	S2	Initiation à l'analyse des risques RH	6		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S2	Initiation à la RSE	9		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S2	UE 13 : Appui à la transformation en contexte professionnel 2			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S2	Note alternance			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire	1
		Total semestre 2	252		30	30	Oui	Oui				16
		Total année	411	9	60							22
			420									

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DE LA SANTE	
PARCOURS-TYPE	Expertise de justice, professionnels de santé	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N° CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Aucun stage n'est prévu		
Autres modalités		
Le candidat ayant obtenu le Diplôme d'Université "Expertise judiciaire, professionnels de santé de l'Université Toulouse Capitole" ou le Diplôme d'Université "Expertise judiciaire, kinésithérapeute" peut postuler au M2 mention Droit de la santé, parcours Expertise de justice, professionnels de santé. Dans ce cas, les notes obtenues en DU "Expertise judiciaire, professionnels de santé" ou en Diplôme d'Université "Expertise judiciaire, kinésithérapeute" en seront reprises en Master "Droit, Économie, Gestion, mention Droit de la santé, parcours type Expertise de justice, professionnels de santé" pour l'UE1, l'UE3, l'UE4, l'UE6 et l'UE7.		
Pour obtenir le Master "Droit, Économie, Gestion, mention Droit de la santé, parcours type Expertise de justice, professionnels de santé", le stagiaire devra en outre valider l'épreuve de la matière "Prise en charge des données de santé" de l'UE1, l'UE2, l'épreuve "assurance et indemnisation" de l'UE3. Il devra également participer aux enseignements et évaluations de l'UE5, à l'exception de la matière "la transaction".		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne anuelle >=10/20		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT DE LA SANTE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Expertise de justice, professionnels de santé									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM en ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	45,5	73,5	30		Oui	Oui						
Bloc	S1	RNCP38194BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques RNCP38194BC07 - Contribuer à la gestion et l'organisation d'une stratégie et une gouvernance des structures de santé 1/2 RNCP38194BC08 - Promouvoir la qualité, la sécurité, le développement durable en santé												
UE	S1	UE 1 : Méthodologie scientifique et juridique	13,5	14,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT		6			
Matière	S1	Formation à la recherche juridique	6	3		3			CT (Contrôle terminal)	3			1 heure de recherche sur Légifrance	
Matière	S1	Méthodologie de recherche scientifique	4	3		2			CCI (CC Intégral)	2	2		Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM	
Matière	S1	Les fondamentaux de la recherche scientifique	2						CCI (CC Intégral)				Matière non évaluée	
Matière	S1	Prise en charge des données de santé	1,5	8,5		1			CCI (CC Intégral)	1	2		Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM	
Bloc	S1	RNCP38194BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés 1/2 RNCP38194BC06 - Intégrer le droit des patients dans sa pratique professionnelle RNCP38194BC07 - Contribuer à la gestion et l'organisation d'une stratégie et une gouvernance des structures de santé 2/2 RNCP38194BC09 - Participer à la gestion des ressources humaines des structures de santé												
UE	S1	UE 2 : Introduction au droit de la santé	6,5	74	6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		6			
Matière	S1	Le système de santé	1,5	21		2			CCI (CC Intégral)		2		1 QCM	
Matière	S1	Introduction au droit des établissements médicaux sociaux		12									Matière non évaluée	
Matière	S1	Le droit de la protection sociale		5									Matière non évaluée	
Matière	S1	Le droit de la relation de soin	2	21		2			CCI (CC Intégral)		2		1 QCM	
Matière	S1	Droit des contrats médicaux et gestion des établissements de santé privés	3	15		2			CCI (CC Intégral)		2		1 QCM	
Bloc	S1	RNCP38194BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés 2/2 RNCP38194BC10 - Gérer les contentieux de la santé 1/4												
UE	S1	UE 3 : Régimes d'indemnisation	25,5	66	18	18	Oui	Oui						
Matière	S1	Responsabilité du fait de l'activité médicale et système d'indemnisation	10,5	24	12	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit		3	Cas pratiques	
Matière	S1	Responsabilité civile et systèmes d'indemnisation	9	21										
Matière	S1	Assurances et indemnisation	6	21		6	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1,5	Cas pratiques
		Total semestre 3	45,5	154,5	30									

MASTER 2		DROIT DE LA SANTE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Expertise de justice, professionnels de santé									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM en ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type	Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S2	SEMESTRE 4	72	85,5	30		Oui	Oui						
Bloc	S2	RNCP38194BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances RNCP38194BC05 - Identifier le cadre normatif de la santé et des professions de santé 1/2												
UE	S2	UE 4: Cadre scientifique et juridique de l'expertise	12	15	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			4		
Matière	S2	Le cadre juridique de l'expertise devant le pôle social	6	6										Matière non évaluée
Matière	S2	Méthodologie et validation scientifique	3	4,5		2			CCI (CC Intégral)			2		QCM
Matière	S2	Analyse et compréhension des décisions de justice	3	4,5		3			CCI (CC Intégral)			2		QCM
Bloc	S2	RNCP38194BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel RNCP38194BC10 - Gérer les contentieux de la santé 2/4												
UE	S2	UE 5 : <u>Mise en pratique de l'expertise</u>	18,5	28	15	15	Oui	Oui	CC&CT			4	Écrit	3
Matière	S2	Méthodologie de l'expertise	3	3		14			CC&CT	CC=5 / CT = 10	2	Écrit	4	Pour le contrôle continu: réalisation d'une expertise collective Pour le contrôle terminal: expertise individuelle
Matière	S2	Schéma directeur d'une expertise		3										
Matière	S2	Cas pratique : réalisation d'une expertise - cadre général	14	12										
Matière	S2	Cas pratique : réalisation d'une expertise - suivi des expertises collectives : 1 choix parmi les 5 options de spécialité parmi:		10										
	S2	Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 1		10										
	S2	Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 2		10										
	S2	Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 3		10										
	S2	Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 4		10										
	S2	Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 5		10										
Matière	S2	<u>La transaction</u>	1,5			1			CCI (CC Intégral)	2	2			Cas pratique
Bloc	S2	RNCP38194BC05 - Identifier le cadre normatif de la santé et des professions de santé 2/2 RNCP38194BC10 - Gérer les contentieux de la santé 3/4												
UE	S2	UE 6 : <u>Les différents acteurs et parcours de l'expertise</u>	15	34,5	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			6		
Matière	S2	Organisation juridictionnelle et principes fondamentaux du procès	3	12		2			CCI (CC Intégral)		2			Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	S2	L'expert devant les juridictions administratives	1,5	1,5										La matière n'est pas évaluée
Matière	S2	L'expert devant les juridictions pénales	1,5	3										La matière n'est pas évaluée
Matière	S2	La transaction en dommage corporel : outils et principes	4,5	15		2			CCI (CC Intégral)		2			Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	S2	Le sapiteur, le collègue d'experts, la coexpertise - gestion des difficultés	3	1,5		1			CCI (CC Intégral)		2			Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	S2	Obligations déontologiques de l'expert	1,5	1,5										La matière n'est pas évaluée
Bloc	S2	RNCP38194BC10 - Gérer les contentieux de la santé 4/4												
UE	S2	UE 7 - <u>Détermination et évaluation des préjudices</u>	26,5	18	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			6		
Matière	S2	Approche expertale responsabilité civile et indemnisation	9	3		1			CCI (CC Intégral)		2			Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM

MASTER 2		DROIT DE LA SANTE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Expertise de justice, professionnels de santé									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM en ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Matière	S2	Evaluation médicale du préjudice	11,5	9		2			CCI (CC Intégral)		2			Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	S2	Dommage corporel : mise en situation sur des cas pratiques	3	6		2			CCI (CC Intégral)		2			Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	S2	Outils spécifiques d'analyse du mouvement	3											
		Total semestre 4	72	95,5	30									
		Total année	117,5	250	60								11,5	
			367,5											

COMPOSANTE	DROIT	parcours Juriste de Copropriété
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS-TYPE	Juriste de Copropriété	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M1	Session unique	
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé, sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
En première ou en seconde année, les apprenants qui ne sont pas alternants (apprentissage ou professionnalisation) doivent effectuer un stage d'une durée minimale de 16 semaines. Le stage est évalué en suivant les même modalités que le projet professionnel appliqué.		
Autres modalités		
Le master mention Droit des affaires, parcours Juriste de copropriété accueille prioritairement du public alternant en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.		
Les apprenants passent au second semestre du Master 1 une certification en langue Linguaskills		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne anuelle >=10/20		
Capitalisation/conservervation		
Les unités d'enseignements sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
Les UE et semestres et blocs de compétences sont validés isolément ou par compensation. Seule l'UE11 Projet professionnel appliqué du Master 2ème année n'est pas compensable et doit être validée isolément.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste de Copropriété											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM ligne	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	190		21		30		Oui	Oui					10	
Bloc	S1	Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques - RNCP38186BC01							Oui	/						
UE	S1	UE 1 : Protection des données informatiques	14				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	S1	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02							Oui	/						
UE	S1	UE 2 : Droit des professionnels de l'immobilier	19				3	3	Oui	Oui						
Matière	S1	Acteurs de la vie professionnelle et organisation des entreprises	8					1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Statut et missions	11					1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	Créer une entreprise et accompagner son fonctionnement, son développement, sa transmission, sa restructuration - RNCP38159BC10							Oui	/						
UE	S1	UE 3 : Droit de l'entreprise	49				8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	L'entreprise individuelle	14					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Matière	S1	L'entreprise sociétaire	21					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Matière	S1	Fiscalité de l'entreprise (individuelle et sociétaire)	14					2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Bloc	S1	Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires - RNCP38159BC06							Oui	/						
UE	S1	UE 4 : Droit des contrats	78				10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Vente immobilière, prêts et garanties	32					4	Non	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2	2	Écrit	3	
Matière	S1	Droit des baux	30					4	Non	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2	2	Écrit	3	
Matière	S1	Droit commun des assurances	16					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	S1	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02							Oui	/						
UE	S1	UE 5 : Culture générale en matière immobilière	30				4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Histoire du droit de la copropriété	3											Écrit	1	
Matière	S1	Histoire des baux	3					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Histoire de l'habitat	3													
Matière	S1	Transition écologique et RSE dans l'immobilier	10					1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2				
Matière	S1	Sociologie de la copropriété	11					1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2				
Bloc	S1	Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances - RNCP38159BC03							Oui	/						
UE	S1	UE 6 : Langue vivante : anglais			21		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		passage Linguaskills au S2 (compter 3h)	
		Total semestre 1	190		21		30									
Semestre	S2	SEMESTRE 2	226		14		30		Oui	Oui					12	
Bloc	S2	Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques - RNCP38186BC01							Oui	/						
UE	S2	UE 7 : Informatique professionnelle	21				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Utilisation et valorisation des data - archivage numérique	14					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S2	Initiation aux logiciel professionnels	7					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	S2	Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires - RNCP38159BC06							Oui	/						
UE	S2	UE 8 : Droit de la propriété immobilière	74				10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des biens immobiliers	25					4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	4	
Matière	S2	Droit de la copropriété des immeubles bâtis -mise en situation	21					4	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT = 2	2			
Matière	S2	Droit de la publicité foncière	10					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2				
Matière	S2	Comptabilité de la copropriété	18					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2				
Bloc	S2	Fournir un appui juridique à la prise de décision en mobilisant le raisonnement juridique en droit des affaires - RNCP38159BC07							Oui	/						
UE	S2	UE 9 : Droit de l'urbanisme et de la conustruction	76				10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Copropriété et problématiques environnementales	14					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S2	Droit de l'urbanisme	14					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S2	Droit de la construction	19					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2	
Matière	S2	Pratique de l'assurance de la construction	8					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Matière	S2	Règlementation technique, diagnostics et pathologies du bâti	21					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	S2	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02							Oui	/						
UE	S2	UE 10 : Droit du logement social	21				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	les acteurs du logement social	7						Non	Oui				Écrit	1,5	
Matière	S2	Le statut hlm du bail d'habitation	8					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	Le syndic social	6						Non	Oui						
Matière	S2							1	Non	Oui						
Bloc	S2	Gérer un contentieux en appliquant le droit des affaires - RNCP38159BC09							Oui	/						
UE	S2	UE 11 : Droit du contentieux	27				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit du procès	17					1	Non		CT (Contrôle terminal)		4	Écrit	1,5	
Matière	S2	Voies d'exécution	10					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Bloc	S2	Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances - RNCP38159BC03 Contribuer à la transformation en contexte professionnel - RNCP38159BC04							Oui	/						
UE	S2	UE 12 : Méthodologie	7		14		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Méthodes de recherche et usage raisonné du web	7					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2		Note projet Voltaire	
Matière	S2	Définition du PPA - accompagnement et séminaire d'actualité			14			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	1	
		Total semestre 2	226		14		30									
		Total année	416		35		60								22	

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste de Copropriété											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM ligne	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	190		21		30		Oui	Oui					10	
Bloc	S1	Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques - RNCP38186BC01							Oui	/						
UE	S1	UE 1 : Protection des données informatiques	14				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	S1	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02							Oui	/						
UE	S1	UE 2 : Droit des professionnels de l'immobilier	19				3	3	Oui	Oui						
Matière	S1	Acteurs de la vie professionnelle et organisation des entreprises	8					1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Statut et missions	11					1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	Créer une entreprise et accompagner son fonctionnement, son développement, sa transmission, sa restructuration - RNCP38159BC10							Oui	/						
UE	S1	UE 3 : Droit de l'entreprise	49				8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	L'entreprise individuelle	14					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Matière	S1	L'entreprise sociétaire	21					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Matière	S1	Fiscalité de l'entreprise (individuelle et sociétaire)	14					2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Bloc	S1	Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires - RNCP38159BC06							Oui	/						
UE	S1	UE 4 : Droit des contrats	78				10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Vente immobilière, prêts et garanties	32					4	Non	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2	2	Écrit	3	
Matière	S1	Droit des baux	30					4	Non	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2	2	Écrit	3	
Matière	S1	Droit commun des assurances	16					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	S1	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02							Oui	/						
UE	S1	UE 5 : Culture générale en matière immobilière	30				4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Histoire du droit de la copropriété	3													
Matière	S1	Histoire des baux	3					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	Epreuve commune aux 3 matières
Matière	S1	Histoire de l'habitat	3													
Matière	S1	Transition écologique et RSE dans l'immobilier	10					1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Sociologie de la copropriété	11					1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	S1	Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances - RNCP38159BC03							Oui	/						
UE	S1	UE 6 : Langue vivante : anglais			21		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			passage Linguaskills au S2 (compter 3h)
		Total semestre 1	190		21		30									
Semestre	S2	SEMESTRE 2	226		14		30		Oui	Oui					12	
Bloc	S2	Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques - RNCP38186BC01							Oui	/						
UE	S2	UE 7 : Informatique professionnelle	21				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Utilisation et valorisation des data - archivage numérique	14					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S2	Initiation aux logiciel professionnels	7					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	S2	Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires - RNCP38159BC06							Oui	/						
UE	S2	UE 8 : Droit de la propriété immobilière	74				10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des biens immobiliers	25					4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	4	Ecrit transversal sur les 2 matières
Matière	S2	Droit de la copropriété des immeubles bâtis -mise en situation	21					4	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT = 2	2			
Matière	S2	Droit de la publicité foncière	10					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S2	Comptabilité de la copropriété	18					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	S2	Fournir un appui juridique à la prise de décision en mobilisant le raisonnement juridique en droit des affaires - RNCP38159BC07							Oui	/						
UE	S2	UE 9 : Droit de l'urbanisme et de la conustruction	76				10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Copropriété et problématiques environnementales	14					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S2	Droit de l'urbanisme	14					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S2	Droit de la construction	19					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2	
Matière	S2	Pratique de l'assurance de la construction	8					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Matière	S2	Règlementation technique, diagnostics et pathologies du bâti	21					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	S2	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02							Oui	/						
UE	S2	UE 10 : Droit du logement social	21				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	les acteurs du logement social	7						Non	Oui						
Matière	S2	Le statut hlm du bail d'habitation	8					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1,5	
Matière	S2	Le syndic social	6					1	Non	Oui						
Bloc	S2	Gérer un contentieux en appliquant le droit des affaires - RNCP38159BC09							Oui	/						
UE	S2	UE 11 : Droit du contentieux	27				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit du procès	17					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		4	Écrit	1,5	
Matière	S2	Voies d'exécution	10					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Bloc	S2	Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances - RNCP38159BC03 Contribuer à la transformation en contexte professionnel - RNCP38159BC04							Oui	/						
UE	S2	UE 12 : Méthodologie	7		14		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Méthodes de recherche et usage raisonné du web	7					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Note projet Voltaire
Matière	S2	Définition du PPA - accompagnement et séminaire d'actualité			14			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	1	
		Total semestre 2	226		14		30									
		Total année	416		35		60								22	

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE Séance du 25 mars 2025 ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE - 2025 - 13 - EEDU - 001															
MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste de Copropriété										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type	Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 3	199	28		30		Oui	Oui						
Bloc	S1	Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques - RNCP38186BC01						Oui	/						
UE	S1	UE 1 : Outils numériques spécialisés	14			2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Les bases de données des immeubles	7				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			2	Écrit	1
Matière	S1	BIM et Metaverse	7				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			2		
Bloc	S1	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02 1/3						Oui	/						
UE	S1	UE 2 : Droit des professionnels de l'immobilier	18			3	3	Oui	Oui						
Matière	S1	Déontologie - Concurrence	10				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	1
Matière	S1	Responsabilité et assurance professionnelle	8				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	1
Bloc	S1	Créer une entreprise et accompagner son fonctionnement, son développement, sa transmission, sa restructuration - RNCP38159BC10						Oui	/						
UE	S1	UE 3 : Gestion de l'entreprise	71			10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Gestion comptable et financière	16				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	1
Matière	S1	Gestion des Ressources Humaines	24				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	1,5
Matière	S1	Management de l'entreprise immobilière	16				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	1
Matière	S1	Prévention du risque pénal et financier de l'entreprise	15				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	1
Bloc	S1	Négocier et rédiger des actes juridiques en droit des affaires - RNCP38159BC08						Oui	/						
UE	S1	UE 4 : L'immeuble	62	14		8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Division de l'immeuble : division en copropriété	18	14			8	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet	1	Projet avec soutenance transverse de 1 h sur les enseignements de l'UE Immeuble : cas pratique en groupe.
Matière	S1	Division de l'immeuble : division en volumes	14												
Matière	S1	Ingénierie et optimisation foncière	16												
Matière	S1	Promotion immobilière	14												
Bloc	S1	Gérer un contentieux en appliquant le droit des affaires - RNCP38159BC09						Oui	/						
UE	S1	UE 5 : Le contentieux de la copropriété	34			5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Le procès de copropriété	4				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1,5	Epreuve transverse
Matière	S1	Gestion des procédures de la copropriété	18												
Matière	S1	Prévention et traitement du contentieux : les MARD	12				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	1	
Bloc	S1	Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances - RNCP38159BC03 1/2						Oui	/						
UE	S1	UE 6 : Langue vivante - Anglais de l'immobilier		14		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			2		
		Total Semestre 3	199	28		30									11
Semestre	S2	Semestre 4						Oui	Oui						
Bloc	S2	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02 2/3						Oui	/						
UE	S2	UE 7 : Stratégie et marketing d'une entreprise de service	18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	Stratégie	6				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	2
Matière	S2	Marketing	8				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	
Matière	S2	Techniques commerciales	4				0,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	
Bloc	S2	Fournir un appui juridique à la prise de décision en mobilisant le raisonnement juridique en droit des affaires - RNCP38159BC07						Oui	/						
UE	S2	UE 8 : La copropriété	77			11	11	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la copropriété	52	14				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet	1	
Matière	S2	Copropriétés en difficultés	18					Non	Oui						
Matière	S2	Droit comparé de la copropriété	7					Non	Oui						
Bloc	S2	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02 3/3						Oui	/						
UE	S2	UE 9 : Expertise, fiscalité et politiques publiques	35			5	5	Oui	Oui						
Matière	S2	Expertise immobilière	11				1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			2		
Matière	S2	Fiscalité immobilière	12				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			2		
Matière	S2	Politique publique et ingénierie de subventions	12				1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			2		
Bloc	S2	Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances - RNCP38159BC03 2/2 Contribuer à la transformation en contexte professionnel - RNCP38159BC04						Oui	/						
UE	S2	UE 10 : Communication professionnelle	28			3,5	3,5	Oui	Oui	CC&CT					
Matière	S2	Gestion du stress et de l'humain	21				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			2		
Matière	S2	Simulation d'assemblée de copropriété	7				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Projet	1
Bloc	S2	Analyser, assister, et conseiller sur des problématiques de droit des affaires - RNCP38159BC05						Oui	/						
UE	S2	UE 11 : Projet professionnel appliqué		21		8	8	Oui	Non						
Matière	S2	Projet professionnel appliqué		21				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Mémoire/Soutenance	1
		Total semestre 4	158	35		30									5
		Total annuel	357	63		60									16
			420												

REFERENTIEL COMPETENCES - Master Droit des Affaires parcours Juriste de copropriété

		BLOCS	RNCP38159BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques	RNCP38159BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés	RNCP38159BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances	RNCP38159BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel	RNCP38159BC05 - Analyser, assister, et conseiller sur des problématiques de droit des affaires	RNCP38159BC06 - Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires	RNCP38159BC07 - Fournir un appui juridique à la prise de décision en mobilisant le raisonnement juridique en droit des affaires	RNCP38159BC08 - Négocier et rédiger des actes juridiques en droit des affaires	RNCP38159BC09 - Gérer un contentieux en appliquant le droit des affaires	RNCP38159BC10 - Créer une entreprise et accompagner son fonctionnement, son développement, sa transmission, sa restructuration	Modalités d'évaluation
		Compétences	Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine	Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux Conclure une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser des données en vue de leur exploitation Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère	Gérer des contextes professionnels ou étudiales complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) permettant de répondre aux questions juridiques dans un dossier afin d'en analyser la teneur et d'y répondre Concevoir, à destination des entreprises et de leurs dirigeants des documents de compréhension et d'aide à la décision sur toutes les problématiques liées au droit des affaires afin d'écarter leurs actions Produire une analyse juridique et stratégique permettant de répondre à des problématiques liées au droit des affaires Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	Réaliser une veille juridique complète afin d'identifier les différentes sources d'information Interpréter les dispositions internationales, européennes, nationales en droit des affaires en vue de s'adapter aux innovations constantes de la législation et de la jurisprudence Analyser la jurisprudence nationale et européenne pour en dégager la portée dans le contexte professionnel Construire les stratégies contentieuses d'argumentation en identifiant les questions juridiques dans un dossier afin d'en analyser la teneur et d'y répondre Concevoir, à destination des entreprises et de leurs dirigeants des documents de compréhension et d'aide à la décision sur toutes les problématiques liées au droit des affaires afin d'écarter leurs actions Produire une analyse juridique et stratégique permettant de répondre à des problématiques liées au droit des affaires Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	Identifier les problématiques juridiques des solutions de couverture des risques Evaluer les risques juridiques en vue de proposer des stratégies juridiques pour l'entité Construire des modèles de prévention/ résolution des litiges pour sécuriser l'entreprise Concevoir et mettre en œuvre des procédures pour garantir le respect des obligations légales d'une entreprise Identifier les compétences et attributions des différents services internes et externes à l'entité Identifier des outils de prévention et gestion des risques juridiques de l'organisation pour les mettre en œuvre Prendre part au pilotage de l'entité afin de protéger ses intérêts	Concevoir des documents de compréhension et d'analyse en vue d'une aide à la décision sur toutes les problématiques liées au droit des affaires Identifier et analyser les objectifs, besoins et contraintes ainsi que l'environnement d'une entité afin d'orienter la prise de décision Présenter les différentes options juridiques susceptibles de répondre aux objectifs et besoins Exposer les opportunités et risques des différentes options de décision (bilan coûts/avantage des options) Identifier les questions juridiques soulevées par une situation de fait intéressant la vie de l'entreprise et proposer une solution	Identifier les points de convergence et de divergence entre les parties Définir une stratégie de négociation permettant de défendre les intérêts de l'entité Organiser et mener les négociations pour défendre les intérêts de l'entité Rédiger des actes juridiques nécessaires (contrats, statuts) Établir les procès-verbaux d'assemblée générale ou de conseil d'administration	Sélectionner le mode de règlement le plus adapté (transaction, médiation, conciliation, arbitrage, juridictions étatiques) pour régler le litige Identifier les points litigieux en évaluant les risques pour conduire le processus de gestion du différend Élaborer une stratégie contentieuse permettant de défendre les intérêts de l'entité Identifier et collecter les éléments de preuve afin de soutenir la stratégie contentieuse	Choisir la forme juridique la plus adaptée Déterminer l'organisation optimale de la gouvernance Arrêter les clauses statutaires Mener l'ensemble des formalités de création Promouvoir l'éthique et la conformité au sein de l'entreprise Proposer les solutions fiscales et sociales adaptées à l'évolution de l'entreprise Suivre juridiquement les besoins de financement de l'entreprise Proposer les regroupements et/ou filialisations nécessaires Accompagner juridiquement le développement international de l'entreprise Accompagner l'entreprise dans le cadre de la prévention et du traitement de ses difficultés Conseiller le dirigeant d'entreprise Envisager la transmission à cause de mort de l'entreprise Accompagner la cession entre vifs à titre gratuit ou onéreux Accompagner la restructuration de l'entreprise en difficulté	
MASTER JCOPRO	Master 1	UE 1	Protection des données informatiques	X									
		UE 2 - Droit des professionnels de l'immobilier	Acteurs de la vie professionnelle et organisation des entreprises		X								
			Statut et missions		X								
		UE 3 - Droit de l'entreprise	L'entreprise individuelle									X	
			L'entreprise sociétaire									X	
			Fiscalité de l'entreprise (individuelle et sociétaire)									X	
		UE 4 - Droit des contrats	Vente immobilière, prêts et garanties					X					
			Droit des baux					X					
			Droit commun des assurances					X					
		UE 5 - Culture générale en matière immobilière	Histoire du droit de la copropriété		X								
			Histoire des baux		X								
			Histoire de l'habitat		X								
			Transition écologique et RSE dans l'immobilier		X								
		UE 6 - Langue vivante	Sociologie de la copropriété		X								
			Anglais			X							
		UE7 - Informatique professionnelle	Utilisation et valorisation des data - archivage numérique	X									
			Initiation aux logiciels professionnels	X									
		UE8 - Droit de la propriété immobilière	Droit des biens immobiliers					X					
			Droit de la copropriété des immeubles bâtis - mise en situation					X					
			Droit de la publicité foncière					X					
			Comptabilité de la copropriété					X					
		UE9 - Droit de l'urbanisme et de la construction	Copropriété et problématiques environnementales						X				
			Droit de l'urbanisme						X				
			Droit de la construction						X				
			Pratique de l'assurance de la construction						X				
		UE10 - Droit du logement social	Réglementation technique, diagnostics et pathologies du bâti						X				
			Les acteurs du logement social		X								
			Le statut Hm du bail d'habitation		X								
		UE11 - Droit du contentieux	Le syndicat social		X								
			Droit du procès								X		
			Voies d'exécution								X		
		UE12 - Méthodologie	Méthodes de recherche et usage raisonné du web	X									
			Définition du PPA - accompagnement et séminaire d'actualité			X							
	Master 2	UE 1 - Outils numériques spécialisés	Les bases de données des immeubles	X									
			BIM et Metaverse	X									
		UE 2 - Droit des professionnels de l'immobilier	Déontologie - Concurrence - 7/3		X								
			Responsabilité et assurance professionnelle		X								
		UE 3 - Gestion de l'entreprise	Gestion comptable et financière									X	
			Gestion des Ressources Humaines									X	
			Management de l'entreprise immobilière									X	
			Prévention du risque pénal et financier de l'entreprise									X	
		UE 4 - L'immeuble	Division de l'immeuble : division en copropriété							X			
			Division de l'immeuble : division en volumes							X			
			Ingénierie et optimisation foncière							X			
			Promotion immobilière							X			
		UE 5 - Le contentieux de la copropriété	Le procès de copropriété								X		
			Gestion des procédures de la copropriété								X		
			Prévention et traitement du contentieux : les MARD								X		
		UE 6 - Langue vivante	Anglais de l'immobilier			X							
		UE7 - Stratégie et marketing d'une entreprise de service	Stratégie		X								
			Marketing		X								
			Techniques commerciales		X								
		UE8 - La copropriété	Droit de la copropriété						X				
			Copropriétés en difficulté						X				
			Droit comparé de la copropriété						X				
		UE9 - Expertise, fiscalité et politiques publiques	Expertise immobilière		X								
			Fiscalité immobilière		X								
			Politique publique et ingénierie de subventions		X								
		UE10 - Communication professionnelle	Gestion du stress et de l'humain			X							
		UE11 - Projet professionnel appliqué	Simulation d'assemblée de copropriété			X							
			Projet professionnel appliqué			X	X						

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS-TYPE	Juriste d'Entreprises d'Assurances	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n’est pas autorisé, sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:		
Stages		
Obligatoire pour les publics de formation continue. La durée minimale de ce stage est de 16 semaines par année de formation.		
Autres modalités		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d’une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne anuelle >=10/20		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation. En M2, l'UE 8 n'est pas compensable avec les autres UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

Parcours-type		DROIT DES AFFAIRES									Session unique			Observation session d'exams		
		Juriste d'entreprise d'assurances									Contrôle Continu	Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée			
Semestre	S1	SEMESTRE 1			30		Oui	Oui								
Bloc	RNCP38159BC06	Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des									Oui	/				
UE	S1	UE 1 - Compréhension du monde de l'assurance	30		5	5	Oui	Oui								
Matière	S1	Environnement de l'assurance	6			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3	Ecrit transverse		
Matière	S1	Droit du contrat d'assurance	18			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)							
Matière	S1	Assurance de protection juridique	6			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)							
Bloc	RNCP38159BC07	Fournir un appui juridique à la prise de décision en mobilisant le raisonnement juridique en droit des affaires									Oui				/	
UE	S1	UE 2 - Droit des obligations	57		9	9	Oui	Oui								
Matière	S1	Responsabilité civile délictuelle	21			5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2			
Matière	S1	Régime général de l'obligation	18			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1,5			
Matière	S1	Droit des sûretés	18			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1,5			
Bloc	RNCP38159BC09	Gérer un contentieux en appliquant le droit des affaires									Oui	/				
UE	S1	UE 3 - Traitement juridique et extrajudiciaire des litiges	42		6	6	Oui	Oui			2					
Matière	S1	Procédure civile appliquée	27			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2			
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des différends	15			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	2					
Bloc	RNCP38159BC06	Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des									Oui	/				
UE	S1	UE 4 - Mise en conformité des entreprises d'assurance		48	7	7	Oui	Oui			2					
Matière	S1	Protection des données dans le secteur de l'assurance		24		3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Matière	S1	Compliance		24		4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2			
Bloc	RNCP38159BC01	Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques									Oui	/				
UE	S1	UE 5 - Compétences extra-juridiques en entreprise		45	3	3	Oui	Oui								
Matière	S1	Anglais		18		1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Matière	S1	Bureautique		21		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Matière	S1	Communication en milieu professionnel		6			Non	Oui							Matière non évaluée	
		total semestre	129	93	30								12			
Semestre	S2	SEMESTRE 2					Oui	Oui								
Bloc	RNCP38159BC08	Négocier et rédiger des actes juridiques en droit des affaires									Oui	/				
UE	S2	UE 6 - Droit immobilier	66		10	10	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit de la construction	21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2			
Matière	S2	Droit des baux d'habitation	21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2			
Matière	S2	Droit de la copropriété	24			4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	RNCP38159BC06	Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des									Oui	/				
UE	S2	UE 7 - Droit des affaires	45		9	9	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit de la consommation	24			4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Matière	S2	Droit du travail	21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2			
Matière	S3	Droit bancaire et financier	12			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1			
Bloc	RNCP38159BC06	Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des									Oui	/				
UE	S2	UE 8 - Protection du patrimoine	45		6	6	Oui	Oui								
Matière	S2	Voies et techniques de recouvrement	21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	1			
Matière	S2	Droit patrimonial (régimes matrimoniaux et droit de l'entrepreneuriat)	24			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	RNCP38159BC03	Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances									Oui	/				
UE	S2	UE 9 - Communication	9	24	3	3	Oui	Oui								
Matière	S2	Gestion des émotions pour une meilleure communication	9			1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	1			
Matière	S2	Anglais		18		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Matière	S2	Communication en milieu professionnel		6		1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						Note entreprise	
Bloc	RNCP38159BC04	Contribuer à la transformation en contexte professionnel									Oui	/				
UE	S2	UE 10 - Pratique professionnelle		14	2	2	Oui	Oui								
Matière	S2	PPA / stage		14		2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	1		Présentation du PPA	
		total semestre	165	38	30	30							10			
		total année	294	131	60								22			
		total année avec examens								447						

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste d'entreprise d'assurances									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S3	SEMESTRE 3					Oui	OUI						
Bloc	RNCP38159BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés													
UE	S3	UE 1 : Droit immobilier	42		7	7	Oui	Oui						
Matière	S3	Vente immobilière	21			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			écrit	3	
Matière	S3	Droit des assurances lié à la construction	21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			oral	1	
UE	S3	UE 2 : Procédures spécifiques	42		7	7								
Matière	S3	Procédures civiles d'exécution	21			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			écrit	2	
Matière	S3	Procédures collectives	21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			écrit	2	
UE	S3	UE 3 : Droit civil spécial	60		10	10	Oui	Oui						
Matière	S3	Droit des successions et de l'assurance vie	30			5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			écrit	3	
Matière	S3	Responsabilité civile médicale	30			5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	RNCP38159BC10 - Créer une entreprise et accompagner son fonctionnement, son développement, sa transmission, sa restructuration													
UE	S3	UE 4 : Compétences extra-juridiques en entreprise	21		3	3	Oui	Oui						
Matière	S3	Méthodologie de la gestion de projet	15			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S3	Comptabilité	6			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			écrit	1	
Bloc	RNCP38159BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances													
UE	S3	UE 5 : Communication		24	3	3	Oui	Oui						
Matière	S3	Communication en milieu professionnel		6										
Matière	S3	Anglais		18		3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
		total semestre 3	165	24	30								12	
Semestre	S3	SEMESTRE 4					Oui	Oui						
Bloc	RNCP38159BC05 - Analyser, assister, et conseiller sur des problématiques de droit des affaires													
UE	S4	UE 6 : Enjeux juridiques des transports routiers	54		8	8	Oui	Oui						
Matière	S4	Droit des transports	12			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			écrit	1	
Matière	S4	Accidents de la circulation	30			4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S4	Contentieux automobile	12			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			écrit	1	
UE	S4	UE 7 : Secteur immobilier	42		6	6		Oui						
Matière	S4	Conflits de voisinages	21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			écrit	2	
Matière	S4	Urbanisme	21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			écrit	2	
UE	S4	UE 8 : Protection par les assurances de personnes	27		4	4		Non						
Matière	S4	Optimisation patrimoniale par l'assurance-vie	9			1	Non	Non	CT (Contrôle terminal)			écrit	1	
Matière	S4	Protection sociale et prévoyance	18			3	Non	Non	CT (Contrôle terminal)			écrit	1,5	
Bloc	RNCP38159BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés													
UE	S4	UE 9 : Veille juridique	20		2	2	Oui	Oui						
Matière	S4	Veille juridique	20			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	RNCP38159BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances RNCP38159BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel													
UE	S4	UE 10 Intégration en milieu professionnel	0	41	10	10	Oui	Non						
Matière	S4	Communication en milieu professionnel		6		5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		
Matière	S4	Séminaires professionnalisants		21										
Matière	S4	PPA / stage		14		5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	1	
		Total semestre 4	143	41	30								9,5	
		Total année	308	65	60								21,5	

Année 2024 - 2025

REFERENTIEL COMPETENCES - Master Droit des Affaires parcours Juriste d'Entreprises d'Assurance

		BLOCS	RNCP38186BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques	RNCP38159BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés	RNCP38159BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances	RNCP38159BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel	RNCP38159BC05 - Analyser, assister, et conseiller sur des problématiques de droit des affaires	RNCP38159BC06 - Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires	RNCP38159BC07 - Fournir un appui juridique à la prise de décision en mobilisant le raisonnement juridique en droit des affaires	RNCP38159BC08 - Négocier et rédiger des actes juridiques en droit des affaires	RNCP38159BC09 - Gérer un contentieux en appliquant le droit des affaires	RNCP38159BC10 - Créer une entreprise et accompagner son fonctionnement, son développement, sa transmission, sa restructuration	Modalités d'évaluation
MASTER JEA	Master 1	UE1 - Compréhension du monde de l'assurance	Environnement de l'assurance					X					
			Droit du contrat d'assurance					X					
			Assurance de protection juridique					X					
		UE2 - Droit des obligations	Responsabilité civile délictuelle						X				
			Régime général de l'obligation						X				
			Droit des sûretés						X				
		UE3- Traitement juridique et extrajudique des litiges	Procédure civile appliquée								X		
			Mode alternatifs de règlement des différends								X		
		UE 4 - Mise en conformité des entreprises d'assurance	Protection des données dans le secteur de l'assurance					X					
			Compliance					X					
		UE 5 - Compétences extra-juridiques en entreprise	Communication en milieu professionnel			X							
			Bureautique	X									
			Anglais			X							
		UE 6 - Droit immobilier	Droit de la construction							X			
			Droit des baux d'habitation							X			
			Droit de la copropriété							X			
		UE7 - Droit des affaires	Droit de la consommation					X					
			Droit du travail					X					
		UE8 - Protection du patrimoine	Voies et techniques de recouvrement amiable								X		
			Droit patrimonial de l'entrepreneur					X					
		UE9 - Communication	Gestion des émotions pour une meilleure communication			X							
			Anglais			X							
			Communication en milieu professionnel			X							
		UE10 - Pratique professionnelle	PPA				X						
	Master 2	UE 1 : Droit immobilier	Vente immobilière		X								
			Droit des assurances lié à la construction		X								
		UE 2 : Procédures spécifiques	Procédures collectives		X								
			Procédures civiles d'exécution		X								
		UE 3 : Droit civil spécial	Droit des successions et de l'assurance vie		X								
			Responsabilité civile médicale		X								
		UE 4 : Compétences extra-juridiques en entreprise	Méthodologie de gestion de projet									X	
			Comptabilité									X	
		UE 5 : Communication	Communication en milieu professionnel			X							
			Anglais			X							
		UE 6 : Enjeux juridiques des transports routiers	Droit des transports				X						
			Accidents de la circulation				X						
			Contentieux automobile				X						
		UE 7 : Secteur immobilier	Conflits de voisinages				X						
			Urbanisme				X						
		UE 8 : Protection par les assurances de personnes	Optimisation patrimoniale par l'assurance vie				X						
			Protection sociale et prévoyance				X						
		UE 9 : Veille juridique	Veille juridique		X								
		UE 10 Intégration en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel			X							
			Séminaires professionnalisants			X							
			PPA				X						

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES								Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste d'entreprise d'assurances								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	183	21	30		Oui	Oui					
Bloc	S1	RNCP38159BC06 - Gérer la protection des intérêts juridiques d’une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires 1/3					Oui	/					
UE	S1	UE 1 - Compréhension du monde de l'assurance	30		5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Environnement de l'assurance	6			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3	Ecrit transverse
Matière	S1	Droit du contrat d'assurance	18			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Assurance de protection juridique	6			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Bloc	S1	RNCP38159BC07 - Fournir un appui juridique à la prise de décision en mobilisant le raisonnement juridique en droit des affaires					Oui	/					
UE	S1	UE 2 - Droit des obligations	57		9	9	Oui	Oui					
Matière	S1	Responsabilitié civile délictuelle	21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2	
Matière	S1	Régime général de l'obligation	18			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2	
Matière	S1	Droit des sûretés	18			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2	
Bloc	S1	RNCP38159BC09 - Gérer un contentieux en appliquant le droit des affaires 1/2					Oui	/					
UE	S1	UE 3 - Traitement juridique et extrajuridique des litiges	39		6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Procédure civile appliquée	24			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2	
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des différends	15			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2			
Bloc	S1	RNCP38159BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel 1/4 RNCP38159BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques					Oui	/					
UE	S1	UE 4 - Compétences extra-juridiques en entreprise	51		7	7	Oui	Oui					
Matière	S1	Méthodologie de la gestion de projet	30			4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2			
Matière	S1	Bureautique	21			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2			
Bloc	S1	RNCP38159BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances 1/2 RNCP38159BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel 2/4					Oui	/					
UE	S1	UE 5 - Communication	6	21	3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Anglais		21		3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2			
Matière	S1	Communication en milieu professionnel	6				Non	Oui					Evaluée au S2
		total semestre	183	21	30								

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE Séance du 25 mars 2025 ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE - 2025 - 13 - EEDU - 001													
MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES								Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste d'entreprise d'assurances								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	186	35	30		Oui	Oui					
Bloc	S2	RNCP38159BC08 - Négocier et rédiger des actes juridiques en droit des affaires					Oui	/					
UE	S1	UE 6 - Droit immobilier	69		9	9	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit de la construction	21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2	
Matière	S2	Droit des baux d'habitation	21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2	
Matière	S2	Droit de la copropriété	27			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2	
Bloc	S2	RNCP38159BC06 - Gérer la protection des intérêts juridiques d’une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires 2/3					Oui	/					
UE	S1	UE 7 - Droit des affaires	48		7	7	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit de la consommation	27			4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2			
Matière	S2	Droit du travail	21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2	
Bloc	S2	RNCP38159BC09 - Gérer un contentieux en appliquant le droit des affaires 2/2 RNCP38159BC06 - Gérer la protection des intérêts juridiques d’une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires 3/3					Oui	/					
UE	S1	UE 8 - Protection du patrimoine	51		6	6	Oui	Oui					
Matière	S2	Voies et techniques de recouvrement	24			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	1	
Matière	S2	Droit patrimonial (régimes matrimoniaux et droit de l’entreprenariat)	27			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2			
Bloc	S2	RNCP38159BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances 2/2 RNCP38159BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel 3/4					Oui	/					
UE	S1	UE 9 - Communication	18	21	6	6	Oui	Oui					
Matière	S2	Gestion des émotions pour une meilleure communication	12			2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	1	
Matière	S2	Anglais		21		3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2			
Matière	S2	Communication en milieu professionnel	6			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		A déterminer		Note entreprise
Bloc	S2	RNCP38159BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel 4/4					Oui	/					
UE	S2	UE 10 - Pratique professionnelle			2	2	Oui	Oui					
Matière	S2	PPA / stage		14		2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	1	Présentation du PPA
		total semestre	186	35	30	30							
		total année	369	56	60							22	

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE
Séance du 25 mars 2025
ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE - 2025 - 13 - EEDU - 001

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste d'entreprise d'assurances									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	183	21	30		Oui	OUI						
Bloc	S1	RNCP38159BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés 1/3 RNCP38159BC10 - Créer une entreprise et accompagner son fonctionnement, son développement, sa transmission, sa restructuration					Oui	/						
UE	S1	UE 1 : Droit immobilier	48		7	7	Oui	Oui						
Matière	S1	Vente immobilière	27			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			écrit	3	
Matière	S1	Droit des assurances lié à la construction	21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			oral	1	
UE		UE 2 : Procédures spécifiques	42		7	7								
Matière	S1	Procédures civiles d'exécution	21			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			écrit	2	
Matière	S1	Procédures collectives	21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			écrit	2	
Bloc	S1	RNCP38159BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés 2/3					Oui	/						
UE	S1	UE 3 : Droit civil spécial	63		10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des successions et de l'assurance vie	30			5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		2	écrit	3	
Matière	S1	Responsabilité civile médicale	33			5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	RNCP38159BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques					Oui	/						
UE	S1	UE 4 : Numérique	24		3	3	Oui	Oui						
Matière	S1	RGPD	15			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		2	écrit	1	peut prendre la forme d'un QCM
Matière	S1	Bureautique	9			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	RNCP38159BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances RNCP38159BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel 1/2					Oui	/						
UE	S1	UE 5 : Communication	6	21	3	3	Oui	Oui						
Matière	S1	Communication en milieu professionnel	6											Evaluée au S2
Matière	S1	Anglais		21		3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
		total semestre 3	183	21	30									
Semestre	S2	SEMESTRE 4	151	48	30		Oui	Oui						
Bloc	S2	RNCP38159BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés 3/3					Oui	/						
UE	S1	UE 6 : Enjeux juridiques des transports routiers	54		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des transports	12			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		2	écrit	1	peut prendre la forme d'un QCM
Matière	S2	Accidents de la circulation	30			4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Contentieux automobile	12			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			écrit	1	peut prendre la forme d'un QCM

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT FISCAL	
PARCOURS-TYPE	Droit Fiscal de l'Entreprise - Parcours FC	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Aucun stage n'est prévu		
Autres modalités		
Il est possible de suivre le Master 2 mention Droit Fiscal parcours Droit Fiscal de l'Entreprise en contrat de professionnalisation		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne anuelle >=10/20		
Capitalisation/conservervation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que le stagiaire obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT FISCAL											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit Fiscal de l'Entreprise - parcours FC											Contrôle Continu		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3							Oui	Oui						
Bloc	S1	RNCP38197BC06 - Identifier et intégrer les problématiques fiscales des entreprises							Oui	Non						
UE	S1	UE 1 : Optimisation de l'imposition de l'activité courante des entreprises	39	35			15	15	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 CT=2	1	Écrit	3	Contrôle continu pouvant porter sur l'ensemble des matières CT pouvant porter sur l'ensemble des matières
Matière	S1	Les fondamentaux de la comptabilité (sauf public experts comptables)	4													
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires (dont TVA appliquée aux immeubles)	12	12												
Matière	S1	Imposition du bénéfice (dont BNC)	16	12												
Matière	S1	Fiscalité des personnes publiques	4	4												
Matière	S1	Actualités fiscales	3	7												
UE	S1	UE 2 : Optimisation de la fiscalité des structures d'entreprises	39	24			15	15	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 CT=2	1	Écrit	3	Contrôle continu pouvant porter sur l'ensemble des matières CT pouvant porter sur l'ensemble des matières
Matière	S1	Transmission de l'entreprise	8	8												
Matière	S1	Fiscalité des groupes de sociétés	8													
Matière	S1	Fiscalité des restructurations	16	16												
Matière	S1	Contribution économique territoriale	7													
Bloc	S1	RNCP38197BC05 - Analyser, conseiller et rédiger sur des problématiques de droit fiscal national et international							Oui	Non						
UE	S1	UE 3 : Conseil au contribuable dans un contexte international	12	8			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2	
Matière	S1	Fiscalité internationale	12	8												
Bloc	S1	RNCP38197BC07 - Gérer et assurer la protection des intérêts des contribuables							Oui	Non						
UE	S1	UE 4 : Optimisation de la situation fiscale des particuliers	24	24			8	8			CC&CT	CC=1 CT=2	1	Écrit	3	Contrôle continu pouvant porter sur l'ensemble des matières CT pouvant porter sur l'ensemble des matières
Matière	S1	Imposition des revenus	12	12												
Matière	S1	Fiscalité du patrimoine	12	12												
Bloc	S1	RNCP38197BC08 - Assister les contribuables et gérer les procédures fiscales							Oui	Non						
UE	S1	UE 5 : Suivi des procédures fiscales	23	21			8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 CT=2	1	Écrit	3	Contrôle continu pouvant porter sur l'ensemble des matières CT pouvant porter sur l'ensemble des matières
Matière	S1	Contrôle fiscal	12	12												
Matière	S1	Contentieux fiscal (dont recouvrement)	11	9												
		total semestre 3	137	112			50									
Semestre	S2	SEMESTRE 4	4				10		Oui	Oui						
Bloc	S2	RNCP38197BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques RNCP38197BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés RNCP38197BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances RNCP38197BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel							Oui	Non						
UE	S2	UE 6 : Grand Oral					10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	3	Grand Oral Transversal à toutes les matières
Matière	S2	Formation à la recherche documentaire	4													
		total semestre 4	4				10									
		total année	141	112			60								17	

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT SOCIAL	
PARCOURS-TYPE	Droit et Management Social de l'Entreprise	Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Aucun stage de prévu		
Autres modalités		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Toute absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu est sanctionnée par la note 0. La non-remise dans les délais impartis d'un devoir en ligne obligatoire dans le cadre du contrôle continu entraîne les mêmes effets.		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne anuelle >=10/20		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 6/20 dans une UE.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE Séance du 25 mars 2025 ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE - 2025 - 13 - EEDU - 001														
MASTER 2		DROIT SOCIAL									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit et Management Social de l'Entreprise - FC									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3												
Bloc	S1	RNCP38160BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés RNCP38160BC07 - Rédiger et négocier des actes juridiques de droit social					Oui	Non						
UE	S1	UE 1 : Maîtriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail	38,5	77	15	15	Oui	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Droit des obligations	7				Oui	Oui	Contrôle continu (CC) & Contrôle terminal (CT)	CC=1 / CT=2	3	Écrit	3	Les CC pourront prendre la forme de quizz et de cas pratiques sur les matières désignées par les enseignants. Le CT a lieu sur une matière désignée par le responsable de formation.
Matière	S1	Relation individuelle de travail	7	42										
Matière	S1	Rémunération et temps de travail	7	14										
Matière	S1	Initiation au droit social européen	3,5	10,5										
Matière	S1	Détachement et expatriation	3,5	10,5										
Matière	S1	Droit du travail appliqué aux entreprises en difficulté	7											
Matière	S1	Prévention des RPS (aspects juridiques)	3,5											
Bloc	S1	RNCP38160BC05 - Analyser, conseiller et rédiger sur des problématiques de droit social RNCP38160BC06 - Fournir un appui juridique à la prise de décision en droit social en mobilisant le raisonnement juridique RNCP38160BC08 - Gérer un contentieux en appliquant les règles de droit social					Oui	Non						
UE	S1	UE 2 : Maîtriser le droit des relations sociales dans les organisations et sur le marché du travail	14	63	15	10	Oui	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Histoire du mouvement social	3,5	21		1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	1	
Matière	S1	La négociation collective et les conventions collectives du travail	3,5	42		9	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT = 1	3	Écrit	3	Les CC pourront prendre la forme de quizz et de dissertations.
Matière	S1	Gestion des conflits collectifs et individuels	7											Matière non évaluée.
		Total semestre	52,5	140	30	25	Oui	Oui					7	
Semestre	S2	SEMESTRE 4												
Bloc	S2	RNCP38160BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel					Oui	Non						
UE	S2	UE 3 : Maîtriser le déploiement de la stratégie et des outils RH	31,5	53	10	10	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		10			
Matière	S2	Leadership et modèles d'analyse de l'organisation	7	7		2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Les CC pourront prendre la forme de cas pratiques et d'études de cas.
Matière	S2	Outils et pratiques de Management stratégique des RH (Développement stratégique du capital humain)	14	18		3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S2	Agilité, transformation et innovation RH		10,5		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S2	Formation professionnelle : Le plan de développement des compétences	3,5	10,5		2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S2	Audit et pilotage social	7	7		2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	S2	RNCP38160BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques					Oui	Non						
UE	S2	UE 4 : Accompagner la transformation digitale de la fonction RH	21	42	9	9	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S2	SIRH : déploiement et gestion	21	7			Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Les CC prendront la forme de cas pratiques transverses.
Matière	S2	La digitalisation des outils RH : e-recrutement et e-learning												
Matière	S2	Gérer les RH dans un environnement digital (chatbots, connexions, réseaux, outils collaboratifs)		24,5										
Matière	S2	Communication interne et réseaux sociaux												
Matière	S2	Analytics RH (modèle prédictif)		10,5										
Bloc	S2	RNCP38160BC09 - Contextualiser les règles de droit social dans un environnement plus large					Oui	Non						
UE	S2	UE 5 : Gérer les risques et développer la responsabilité des professionnels RH	21	42	6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	GRH, entreprise durable et RSE	10,5	21			Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet	1	Le projet est présenté lors du dernier présentiel du cours de "GRH, entreprise durable, RSE".
Matière	S2	Management du télétravail	7	7										
Matière	S2	Qualité de vie au travail et prévention des RPS	3,5	14										
Bloc		RNCP38160BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances					Oui	Non						
UE	S2	UE 6 : Analyser et mobiliser l'approche transverse des compétences en droit social et en management (Grand Oral)	7		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	2	Evaluation transverse sur l'ensemble du diplôme.
Matière	S2	Séminaire rentrée et Formation plateforme cours	3,5											
Matière	S2	Formation documentaire	3,5											
		Total semestre	80,5	137	30	30	Oui	Oui					3	
		Total année	133	277									10	
			410											

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Droit des personnes et de la famille - parcours DU	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:		
Stages		
Pas de stages prévu		
Autres modalités		
Le candidat ayant validé les trois Diplôme d'Université « Enfance », « Personnes vulnérables » et « Droit de l'homme et de la famille », et dans la limite de cinq ans à compter de la première inscription, doit présenter soit un grand oral, soit la soutenance d'un mémoire ou d'un projet tutoré dont le sujet a été au préalable validé par le responsable du diplôme. La validation de cette dernière épreuve notée sur 40, associée à celle des trois Diplômes d'Université sus-cités permet d'obtenir le Master 2 Droit, Economie, Gestion, mention Droit privé, parcours type Droit des personnes et de la famille. Chacun des Diplômes d'Université précités doit être suivi séparément après validation du plan de formation individualisé par le responsable pédagogique du Master 2 Droit, Economie, Gestion, mention Droit privé, parcours type Droit des personnes et de la famille. Les Diplômes d'Université validés sont capitalisés.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Une seule session d'examen est prévue sur cette formation.		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Si note moyenne globale supérieure ou égale à 10/20		
Capitalisation/conservation		
La note moyenne de chaque diplôme d'université est capitalisée et reportée lorsque le stagiaire souhaite obtenir le Master 2 Droit, Economie, Gestion, mention Droit privé, parcours type Droit des personnes et de la famille, en suivant les 3 DU.		
Compensation		
Chaque DU peut être obtenu par compensation des épreuves entre elles		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Droit de l'homme et de la famille						session unique	
Parcours								Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée
UE	ANNUEL	Enseignements fondamentaux		1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3
Matière	ANNUEL	Les couples	18						
Matière	ANNUEL	Les solidarités familiales	10						
Matière	ANNUEL	Le droit patrimonial de la famille	18						
UE	ANNUEL	Enseignements complémentaires		1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral	
Matière	ANNUEL	Le couple : droit comparé des personnes et de la famille	10						
UE	ANNUEL	Séminaires							
Matière	ANNUEL	Surendettement	10						
Matière	ANNUEL	Protection internationale de la personne	10						
Matière	ANNUEL	Vie familiale et activité professionnelle	10						
		TOTAL	86						

Diplôme d'université		Personnes vulnérables						session unique	
Parcours								Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée
UE	ANNUEL	Enseignements fondamentaux		1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3
Matière	ANNUEL	Le droit de la bioéthique	18						
Matière	ANNUEL	La personne vulnérable : incapacité, notion et régime	18						
UE	ANNUEL	Enseignements complémentaires		1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral	
Matière	ANNUEL	Droit international privé de l'Union Européenne	10						
Matière	ANNUEL	La personne vulnérable : les droits du malade	10						
UE	ANNUEL	Séminaires							
Matière	ANNUEL	Surendettement	10						
Matière	ANNUEL	Protection sociale de la famille	10						
Matière	ANNUEL	Protection internationale de la personne	10						
		TOTAL	86						

Diplôme d'université		Enfance						session unique	
Parcours								Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée
UE	ANNUEL	Enseignements fondamentaux		1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3
Matière	ANNUEL	L'enfant : la filiation	18						
Matière	ANNUEL	La personne vulnérable : incapacité, notion et régime	18						
Matière	ANNUEL	Les solidarités familiales	10						
UE	ANNUEL	Enseignements complémentaires		1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral	
Matière	ANNUEL	Droit pénal des mineurs	10						
UE	ANNUEL	Séminaires							
Matière	ANNUEL	Enfance et adolescence en difficulté	15						
Matière	ANNUEL	Responsabilités professionnelles	10						
Matière	ANNUEL	Protection sociale de la famille	10						
		TOTAL	91						

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Droit et Religions	
Session DU	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Une autorisation de redoublement peut être exceptionnellement accordée par les enseignants du diplôme réunis en Commission d'admission ; elle n'est envisagée que sur demande expresse du candidat ajourné et donne lieu à la mise-en-place d'un parcours de formation individualisé.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
UE1 : Les épreuves écrites de l'UE peuvent prendre la forme de de QCM		
UE 2 : L'épreuve du Grand Oral est accessible aux candidats qui ont suivi l'ensemble des séminaires thématiques du module 3. Les justificatifs d'absence à un séminaire doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours qui suivent la fin du séminaire. Elle consiste une épreuve orale, coefficient 5 et pouvant prendre la forme de l'analyse d'une situation pratique – durée 30 mn – soutenue devant un jury composé a minima d'un enseignant-chercheur d'UT1 Capitole et d'un représentant d'une des institutions et associations partenaires au diplôme.		
Seconde chance		
Une session de rattrapage est ouverte pour les stagiaires qui n'ont pas validé le diplôme lors de la première session avec une note globale supérieure ou égale à 10/20, ou qui auraient obtenu à une des UE une note globale inférieure 8/20. Cette seconde session d'examen est organisée dans les mêmes conditions que la première. Les notes égales ou supérieures à 10/20 obtenues lors de la première session sont réputées définitivement acquises et intégralement reportées lors de la seconde.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Si obtention d'une note globale au diplôme supérieure ou égal à 10/20 et sans note éliminatoire.		
Capitalisation/conservation		
Les notes égales ou supérieures à 10/20 sont réputées définitivement acquises et intégralement reportées en cas de redoublement		
Compensation		
Oui		
Note éliminatoire		
Note globale inférieure à 8/20 à l'une des UE		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Droit et Religions							1ère session			Seconde session/chance	
Parcours		Droit et Religions							Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
UE	ANNUEL	UE 1		5	Non	Oui							
Bloc	ANNUEL	Module 1 : Droit des religions		3	Non	Oui	CC&CT	CT 2 / CC1	5 (4 matières module 1 + histoire religieuse de la France module 2)	Écrit	3	Écrit	3
Matière	ANNUEL	Cours introductif : religions et espace public	14										
Matière	ANNUEL	Droit public et religions	14										
Matière	ANNUEL	Droit privé et religions	14										
Matière	ANNUEL	Droit des institutions et activités religieuses	14										
Bloc	ANNUEL	Module 2 : Connaissances des religions		2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3	Écrit	3
Matière	ANNUEL	Connaissances religieuses : présentation du judaïsme, du christianisme et de l'islam	30										
Matière	ANNUEL	Histoire religieuse de la France	14										
Matière	ANNUEL	Cultes et relations internationales	10										
UE	ANNUEL	UE 2		5	Non	Oui							
Bloc	ANNUEL	Module 3 : méthodologie et formation juridique et religieuse		5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral	
Matière	ANNUEL	Séminaire introductif cadre historique et juridique	7										
Matière	ANNUEL	Techniques de médiation	7										
Matière	ANNUEL	Médiation interculturelle I	7										
Matière	ANNUEL	Médiation interculturelle II	7										
Matière	ANNUEL	Sécularisations et statuts des cultes en Europe	7										
Matière	ANNUEL	Anthropologie religieuse	7										
		Total formation	152										

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Droit Pénitentiaire	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Pas de stage		
Autres modalités		
Une partie des enseignements se déroule en immersion dans une maison d'arrêt		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'ensemble des enseignements est évalué par la moyenne de deux notes :		
- Un travail d'exposé sur dossier thématique présenté en binôme faisant l'objet d'une note sur 20		
- Un grand oral portant sur un sujet transversal tiré d'une mise en situation faisant l'objet d'une note sur 20		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Si note supérieure ou égale à 10		
Capitalisation/conservation		
Compensation		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

[illegible]

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Droit Social	
Session DU	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Autres modalités		
Les enseignements du D.U. « Droit social » constituent un parcours de formation continue intégré au MASTER 2 Professionnel Droit, Economie, Gestion Mention Droit Social - Parcours : Droit et Management Social de l'Entreprise.		
Chaque parcours intégré (D.U. « Droit social » et D.U. « Management social de l'entreprise ») peut être effectué de manière dissociée et validé indépendamment l'un de l'autre.		
Le stagiaire titulaire du D.U. « Droit social » ne peut postuler le MASTER 2 Droit, Economie, Gestion Mention Droit Social - Parcours : Droit et Management Social de l'Entreprise, que s'il est aussi titulaire du D.U. « Management social de l'entreprise ».		
Ces conditions réunies, il aura validé les UE constitutives du master et devra, afin de valider l'UE restante, soutenir un grand oral.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Toute absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu est sanctionnée par la note 0. La non-remise dans les délais impartis d'un devoir en ligne obligatoire dans le cadre du contrôle continu entraîne les mêmes effets.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Moyenne annuelle $\geq 10/20$		
Capitalisation/conserver		
Les notes supérieures à 10/20 sont conservées en cas de redoublement.		
Compensation		
Les UE sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 6/20 dans une UE.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'Université		DROIT SOCIAL									Session unique			Observation session d'examens
											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM ligne	ECTS	Coeff	Capitalisa ble	Compensa ble	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Bloc	ANNUEL	RNCP38160BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés RNCP38160BC07 - Rédiger et négocier des actes juridiques de droit social					Oui	Non						
UE	ANNUEL	UE 1 : Maîtriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail	38,5	77	15	15	Oui	Oui	CC&CT					
Matière	ANNUEL	Droit des obligations	7				Oui	Oui	Contrôle continu (CC) & Contrôle terminal (CT)	CC=1 / CT=2	3	Écrit	3	Les CC pourront prendre la forme de quizz et de cas pratiques sur les matières désignées par les enseignants. Le CT a lieu sur une matière désignée par le responsable de formation.
Matière	ANNUEL	Relation individuelle de travail	7	42										
Matière	ANNUEL	Rémunération et temps de travail	7	14										
Matière	ANNUEL	Initiation au droit social européen	3,5	10,5										
Matière	ANNUEL	Détachement et expatriation	3,5	10,5										
Matière	ANNUEL	Droit du travail appliqué aux entreprises en difficulté	7											
Matière	ANNUEL	Prévention des RPS (aspects juridiques)	3,5											
Bloc	ANNUEL	RNCP38160BC05 - Analyser, conseiller et rédiger sur des problématiques de droit social RNCP38160BC06 - Fournir un appui juridique à la prise de décision en droit social en mobilisant le raisonnement juridique RNCP38160BC08 - Gérer un contentieux en appliquant les règles de droit social					Oui	Non						
UE	ANNUEL	UE 2 : Maîtriser le droit des relations sociales dans les organisations et sur le marché du travail	14	63	15	10	Oui	Oui	CC&CT					
Matière	ANNUEL	Histoire du mouvement social	3,5	21		1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	1	
Matière	ANNUEL	La négociation collective et les conventions collectives du travail	3,5	42		9	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT = 1	3	Écrit	3	Les CC pourront prendre la forme de quizz et de dissertations.
Matière	ANNUEL	Gestion des conflits collectifs et individuels	7											Matière non évaluée.
UE	ANNUEL	Enseignements complémentaires	7											Les matières n'entraîneront aucune évaluation.
Matière	ANNUEL	Séminaire rentrée et Formation plateforme cours	3,5											
Matière	ANNUEL	Formation documentaire	3,5											
		Total année	59,5	140	30								7	
			199,5											

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Droit, Santé mentale et Psychiatrie - Encadrer juridiquement la prise en charge hospitalière en santé mentale	
Session DU	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
Pas de stage		
Autres modalités		
Les enseignements suivants seront mis en ligne à la disposition des stagiaires pour leur assurer les rappels nécessaires à la bonne compréhension des cours du diplôme, ils ne sont pas pris en compte dans le volume horaire de la formation :		
- Le système de santé français - Le droit de la relation de soins - La responsabilité du fait de l'activité médicale		
Les étudiants ayant suivi le Diplôme Interuniversitaire de « Psychopathologie légale : fondements clinique et juridique » (Diplôme de l'UT3 Paul Sabatier et de l'Université de Montpellier) et qui auront validé les modules de la 1ère année socle sont dispensés – s'ils le souhaitent- des enseignements suivants :		
- Dans le module 1 : Les politiques et le système de santé mentale et de la psychiatrie : présentation générale - Dans le module 2: s'agissant des interventions sur les personnes enfermées des cours relatifs aux détenus et aux malades difficiles - Dans le module 3 : des interventions relatives aux autorités judiciaires		
Ils pourront ainsi valider le DU Droit santé mentale et psychiatrie en suivant uniquement les cours mentionnés par (1) sur la maquette en annexe. Ils suivront donc 65h de cours mais passeront une évaluation finale identique à celle des autres étudiants pour obtenir le diplôme.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Le D.U. Droit, Santé Mentale et Psychiatrie est composé d'une seule unité d'enseignement elle-même constituée de 3 modules distincts obligatoires et validés de la manière suivante :		
• Une étude de cas transversale à réaliser en groupe. • Une soutenance individuelle de cette étude de cas suivi d'un échange avec le jury.		
Seconde chance		
Le stagiaire qui, du fait d'un motif impérieux et légitime, dûment justifié, n'a pu se présenter à la session unique du semestre, pourra, après avis d'une commission, être autorisé à composer à une session de remplacement, à condition d'avoir déposé une demande au plus tard 10 jours après les épreuves de la session unique.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Si note globale moyenne supérieure ou égale à 10		
Capitalisation/conservation		
Dans le cas d'un redoublement le stagiaire conserve les notes supérieures ou égales à 10/20		
Compensation		
Les UE sont validées isolément ou par compensation		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 7/20 à l'épreuve oral (UE2)		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Diplôme d'université Droit, Santé mentale et Psychiatrie - Encadrer juridiquement la prise en charge hospitalière en santé mentale							Session Unique	
									Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée
UE		Droit, Santé mentale et Psychiatrie - Encadrer juridiquement la prise en charge hospitalière en santé mentale			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet	5
Bloc		Module 1 : Les politiques et l'organisation de la santé mentale et de la psychiatrie								
Matière	ANNUEL	Le système de santé français (*)		21						
Matière	ANNUEL	Les politiques et le système de santé mentale et de la psychiatrie : présentation générale		18						
Bloc		Module 2 : Le patient: son statut, ses droits								
Matière	ANNUEL	Le droit de la relation de soins (*)		15						
Matière	ANNUEL	Le statut du patient en psychiatrie (1)	12	15						
Bloc		Le cadre juridique des prises en charge spécifiques								
Matière	ANNUEL	les mineurs et majeurs protégés (1)	9							
Bloc		les personnes enfermées								
Matière	ANNUEL	Détenus	6							
Matière	ANNUEL	Etrangers en rétention (1)	3							
Matière	ANNUEL	Les malades difficiles	6							
Bloc		Module 3 : Les intervenants : responsabilité, diversité des rôles			1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral	3
Bloc		La responsabilité (1)								
Matière	ANNUEL	La responsabilité du fait de l'activité médicale(*)		18						
Matière	ANNUEL	La responsabilité des intervenants dans le cadre de la prise en charge psychiatrique		8						
Bloc		Le rôle des intervenants et leurs liens avec le corps médical								
Matière	ANNUEL	Les autorités administratives (1)	6							
Matière	ANNUEL	Les autorités judiciaires	12							
Matière	ANNUEL	Travailleurs sociaux, représentants d'usagers, proches et malades (1)	6							
Matière	ANNUEL	Problématiques sociétales : psychiatrie et "radicalisation" (1)	3							
Matière	ANNUEL	Méthodologie de l'examen et échange avec les stagiaires	3							
		TOTAL	66	41						8
			107							
		Total avec l'ensemble des enseignements	161							

Les enseignements mentionnés par (*) sont mis à disposition des stagiaires en ligne et ne rentrent pas dans le volume horaire de la formation. Ces enseignements sont mutualisés avec le M2 droit de la santé et de la protection sociale parcours FC (UT1 Capitole)

Les enseignements mentionnés par (1) sont à destination des étudiants ayant suivi le DIU Psychopathologie Légale : fondements clinique et juridique et validé les modules de la 1ère année socle.

Type Diplôme : **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Expertise-Comptable de Justice	
Session DU	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Pas de stage		
Autres modalités		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Le contrôle des connaissances consiste en : • Module d'enseignement théorique – les fondamentaux de l'expertise de justice -: épreuve écrite théorique d'une durée de 3 heures • Module d'enseignement pratique – l'expertise-comptable de justice - : remise d'un rapport d'expertise coefficient 1 et soutenance sous forme d'un grand oral devant un jury composé d'universitaire(s) et de praticien(s) coefficient 2. Toute absence injustifiée à une épreuve d'examen est éliminatoire. Les justificatifs d'absence à une épreuve doivent parvenir au service de Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage dans les 10 jours qui suivent la fin de la session d'examen.		
Seconde chance		
Il n'est organisé de seconde session que pour le module d'enseignement théorique. Le cas échéant, cette seconde session doit avoir lieu dans le trimestre suivant la première session. La seconde session du module d'enseignement théorique n'est organisée que pour les candidats ayant passé les épreuves de la première session ou bénéficiant d'une absence justifiée.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Si note globale moyenne supérieure ou égale à 10		
Capitalisation/conservation		
Dans le cas d'un redoublement le stagiaire conserve les notes supérieures ou égales à 10/20		
Compensation		
Pas de compensation entre les modules		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 8/20 à l'épreuve écrite du module 2		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Expertise-Comptable de Justice							1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance								
									Contrôle Terminal		Contrôle Terminal										
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	Nature	Durée									
Bloc	ANNUEL	Module théorique : "Les fondamentaux de l'expertise de justice"			1	Non	Non														
Matière	ANNUEL	Introduction à l'expertise de justice	7		1	Non		CT (Contrôle terminal)	Écrit	3	Écrit	3									
Bloc	ANNUEL	Le cadre juridique																			
Matière	ANNUEL	Organisation juridictionnelle et principes fondamentaux du procès		14																	
Matière	ANNUEL	Les modes alternatifs de règlement des différends (MARD)	7																		
Matière	ANNUEL	Le statut de l'expert	7																		
Bloc	ANNUEL	Cadre de l'expertise																			
Matière	ANNUEL	Règles générales de l'expertise	7	21																	
Matière	ANNUEL	Déroulement des opérations d'expertise	3,5																		
Matière	ANNUEL	Les attentes des magistrats	3,5	3,5																	
Matière	ANNUEL	Règles spéciales de l'expertise	7	7																	
Bloc	ANNUEL	Module applicatif : "L'expertise comptable de justice"			3	Non	Non														
Matière	ANNUEL	Introduction aux outils numériques	7	3,5	1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance	3											
Bloc	ANNUEL	Le dispositif réglementaire																			
Matière	ANNUEL	Actualité relatives aux normes comptables et normes d'audit		3,5																	
Matière	ANNUEL	Les procédures collectives	7	3,5																	
Matière	ANNUEL	Analyse des systèmes d'information et de prévention des fraudes	3,5		2																
Bloc	ANNUEL	Pratique expertale en matière de chiffre																			
Matière	ANNUEL	Les principes de l'expertise civile, administrative et pénale et les missions de tiers-évaluation	7																		
Matière	ANNUEL	Evaluation des préjudices / Concurrence/ Perte de chance / Passif	3,5																		
Matière	ANNUEL	Evaluation de l'entreprise	7																		
Matière	ANNUEL	Indemnisation des préjudice corporels	4																		
Matière	ANNUEL	Expertise de partie	3																		
Matière	ANNUEL	Avis de l'expert et méthodologie du rapport	3,5																		
		TOTAL	87,5	56						6											
				143,5																	

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Management social de l'entreprise	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N° CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Autres modalités		
Les enseignements du D.U. « management social de l'entreprise » constituent un parcours de formation continue intégré au MASTER 2 Professionnel Droit, Economie, Gestion Mention Droit Social - Parcours : Droit et Management Social de l'Entreprise. Ils sont récapitulés en annexe. Chaque parcours intégré (D.U. « droit social » et D.U. « management social de l'entreprise ») peut être effectué de manière dissociée et validé indépendamment l'un de l'autre. Le stagiaire titulaire du D.U. « Management social de l'entreprise » ne peut postuler le MASTER 2 Professionnel Droit, Economie, Gestion Mention Droit Social - Parcours : Droit et Management Social de l'Entreprise, que s'il est aussi titulaire du D.U. « droit social ». Ces conditions réunies, il aura validé les UE constitutives du master et devra, afin de valider les UE restantes, soutenir un grand ora(RNCP38160BC03 ; 5 crédits ECTS).		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Toute absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu est sanctionnée par la note 0. La non-remise dans les délais impartis d'un devoir en ligne obligatoire dans le cadre du contrôle continu entraîne les mêmes effets.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne annuelle >=10/20		
Capitalisation/conservation		
Les notes supérieures à 10/20 sont conservées en cas de redoublement.		
Compensation		
Les UE sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 6/20 dans une UE.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'Université		MANAGEMENT SOCIAL DE L'ENTREPRISE										Session unique			Observation session d'examens
												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type	Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Bloc	ANNUUEL	RNCP38160BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel					Oui	Non							
UE	ANNUUEL	UE 1 : Maitriser le déploiement de la stratégie et des outils RH	31,5	53	10	10	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			10			
Matière	ANNUUEL	Leadership et modèles d'analyse de l'organisation	7	7		2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			2			
Matière	ANNUUEL	Outils et pratiques de Management stratégique des RH (Développement stratégique du capital humain)	14	18		3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			2			
Matière	ANNUUEL	Agilité, transformation et innovation RH		10,5		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			2			
Matière	ANNUUEL	Formation professionnelle : Le plan de développement des compétences	3,5	10,5		2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			2			
Matière	ANNUUEL	Audit et pilotage social	7	7		2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			2			
Bloc	ANNUUEL	RNCP38160BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques					Oui	Non							
UE	ANNUUEL	UE 2 : Accompagner la transformation digitale de la fonction RH	21	42	9	9	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			2			
Matière	ANNUUEL	SIRH : déploiement et gestion	21	7			Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
Matière	ANNUUEL	La digitalisation des outils RH : e-recrutement et e-learning													
Matière	ANNUUEL	Gérer les RH dans un environnement digital (chatbots, connexions, réseaux, outils collaboratifs)		24,5											
Matière	ANNUUEL	Communication interne et réseaux sociaux													
Matière	ANNUUEL	Analytics RH (modèle prédictif)		10,5											
Bloc	ANNUUEL	RNCP38160BC09 - Contextualiser les règles de droit social dans un environnement plus large					Oui	Non							
UE	ANNUUEL	UE 3 : Gérer les risques et développer la responsabilité des professionnels RH	21	42	6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	ANNUUEL	GRH, entreprise durable et RSE	10,5	21			Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet	1	Le projet est présenté lors du dernier présentiel du cours de "GRH, entreprise durable, RSE".		
Matière	ANNUUEL	Management du télétravail	7	7											
Matière	ANNUUEL	Qualité de vie au travail et prévention des RPS	3,5	14											
UE	ANNUUEL	Enseignements complémentaires	7											Les matières n'entraîneront aucune évaluation.	
Matière	ANNUUEL	Séminaire rentrée et Formation plateforme cours	3,5												
Matière	ANNUUEL	Formation documentaire	3,5												
		Total année	80,5	137	25										
			217,5										1		

Type Diplôme : **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Traducteur-Interprète juridique	
Session DU	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Pas de stage		
Autres modalités		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Le contrôle terminal des UE 1 et 2 peut prendre la forme d'un QCM réalisé sur la plateforme de cours en ligne. Il pourra être organisé lors d'un regroupement en présentiel.		
Le contrôle continu de l'UE 3 prend la forme d'une note de participation attribuée à l'issue des ateliers pratiques de compréhension d'actes juridiques.		
Seconde chance		
Le stagiaire qui, du fait d'un motif impérieux et légitime, dûment justifié, n'a pu se présenter à la session unique du semestre, pourra, après avis d'une commission, être autorisé à composer à une session de remplacement, à condition d'avoir déposé une demande au plus tard 10 jours après les épreuves de la session unique.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Si note globale moyenne supérieure ou égale à 10		
Capitalisation/conservation		
Dans le cas d'un redoublement le stagiaire conserve les notes supérieures ou égales à 10/20		
Compensation		
Les épreuves sont validées isolément ou par compensation		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université										Session unique		
Parcours		Traducteur-Interprète juridique								Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
UE		UE 1 : Connaissances juridiques			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1
Matière	ANNUEL	L'organisation juridictionnelle française (présentiel en visio)	1,5	10								
Matière	ANNUEL	Procédure pénale - pénologie	5	20								
Matière	ANNUEL	Procédure civile (présentiel en visio)	1,5	10								
Matière	ANNUEL	Droit patrimonial de la famille (présentiel en visio)	1,5	10								
Matière	ANNUEL	Droit des étrangers	8	10								
Matière	ANNUEL	L'administration pénitentiaire	3									
UE		UE2 : Pratique de l'interprète-traducteur										
Matière	ANNUEL	Mise en conformité RGPD	3		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	ANNUEL	Déontologie	3									
Matière	ANNUEL	L'interprétation des expertises psychiatriques	2									
Matière	ANNUEL	Les statuts d'exercice	3	3								
UE		UE 3 : Ateliers pratiques										
Bloc	ANNUEL	Compréhension d'actes juridiques divers	13									
Matière	ANNUEL	Conférence de méthodologie	2									
Matière	ANNUEL	Documents en droit pénal	4									
Matière	ANNUEL	Documents en droit civil	4									
Matière	ANNUEL	Actes extra-judiciaires	3									
Bloc	ANNUEL	Techniques d'interprétation	9		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	ANNUEL	Simulation de Garde à vue (deux intervenants)	3									
Matière	ANNUEL	Simulation de comparution immédiate (deux intervenants)	3									
Matière	ANNUEL	Simulation d'audience devant le juge des enfants (deux intervenants)	3									
Bloc	ANNUEL	Outils Techniques	5									
Matière	ANNUEL	Les outils informatiques (TAO)	2									
Matière	ANNUEL	Utiliser Chorus Pro (salle info)	3									
		Total	58,5	63								1

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Arbitrage	
Session DU	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement ne peut être autorisé qu'une fois à titre exceptionnel par le Président après avis du jury de diplôme. Il donne lieu à un parcours de formation personnalisé avec capitalisation des notes obtenues supérieures ou égales à la moyenne.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Pas de stages de prévu		
Autres modalités		
Un Moot court est organisé dans le cadre de l'UE3, il vise à mettre les stagiaires en positions d'arbitre, de demandeur et de défendeur.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Les épreuves de contrôle continu peuvent prendre la forme de QCM en ligne		
Toute absence injustifiée à une épreuve d'examen est éliminatoire. Les justificatifs d'absence à une épreuve doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours qui suivent la fin de la session d'examen.		
Seconde chance		
Le stagiaire qui, du fait d'un motif impérieux et légitime, dûment justifié, n'a pu se présenter à la session unique, pourra, après avis d'une commission, être autorisé à composer à une session de remplacement, à condition d'avoir déposé une demande au plus tard 10 jours après les épreuves de la session unique.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Si obtention d'une note globale supérieure ou égale à 10/20		
Capitalisation/conservation		
Les notes supérieures ou égales à 10/20 sont conservées en cas de redoublement		
Compensation		
Les épreuves et les UE sont compensables entre elles		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Arbitrage								Session unique		
										Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
UE	ANNUEL	UE 1 : Maîtriser la procédure			4	Non	Oui					
					2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2
Bloc	ANNUEL	module 1 : Préparer la procédure			1	Non	Oui	CC		1		
Matière	ANNUEL	Introduction à l'arbitrage		3,5								
Matière	ANNUEL	Panorama des chambres existantes		3,5								
Matière	ANNUEL	La convention d'arbitrage et l'arbitrabilité des litiges	3,5									
Matière	ANNUEL	Conflit de clause		3,5	1	Non	Oui	CC		1		
Bloc	ANNUEL	module 2 : Accompagner les parties										
Matière	ANNUEL	Stratégies procédurales	14									
Matière	ANNUEL	Les actes et étude d'un règlement arbitral		3,5								
Matière	ANNUEL	Financement du procès		7								
UE	ANNUEL	UE 2 : Diriger l'instance arbitrale : l'arbitre			3	Non	Oui					
Matière	ANNUEL	Préparation de l'audience	3,5		3	Non	Oui	CC&CT	CT 2/ CC 1	1	Écrit	2
Matière	ANNUEL	Déontologie, éthique et désignation de l'arbitre	7									
Matière	ANNUEL	Pouvoirs et missions de l'arbitre	3,5									
Matière	ANNUEL	Assurance de l'arbitre		3,5								
Matière	ANNUEL	Arbitrage international	3,5									
UE	ANNUEL	UE 3 : Construire la sentence			8	Non	Oui					
Matière	ANNUEL	La prise de décision	3,5		3	Non	Oui	CC&CT	CT 2 /CC 1	1	Écrit	2
Matière	ANNUEL	Expertise et arbitrage	3,5									
Matière	ANNUEL	L'exécution		3,5								
Matière	ANNUEL	La contestation	3,5									
Matière	ANNUEL	La convention d'arbitrage: interprétation		3,5	5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1		
Matière	ANNUEL	Séminaire : analyse d'un cas de synthèse	7									
Matière	ANNUEL	Moot court	21									
			73,5	31,5								
		Total										6
				105								

Type Diplôme : **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Droit de la Santé	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Pas de stages		
Autres modalités		
Le stagiaire titulaire du DU « Droit de la santé » peut postuler le Master Droit, Économie, Gestion, mention Droit de la santé, parcours type Droit de la santé et de la protection sociale. Ses notes seront reprises dans deux unités d'enseignement du Master. Il devra, pour obtenir le master, valider l'épreuve orale du cours de protection sociale de l'UE1 ainsi que celle de contrôle continu de l'UE 2 « Enseignements complémentaires » du Master, puis réaliser un mémoire (UE4) et le soutenir avec succès.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Seconde chance		
Le stagiaire qui, du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié, n'a pu se présenter à la session unique, peut être autorisé à composer à une session de remplacement, à condition d'avoir déposé une demande, accompagnée des éléments de nature à justifier son absence, au plus tard 10 jours calendaires après la fin des épreuves de la session unique.		
Le Président autorise le stagiaire à se présenter à la session de remplacement sur avis d'une commission dont il arrête la composition.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Si note moyenne globale supérieure ou égale à 10/20		
Capitalisation/conservation		
En cas de redoublement les notes supérieures ou égales à 10/20 sont conservées		
Compensation		
Les épreuves et les UE sont compensables entre elles		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

[illegible]

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Expertise Sociale en Administration et Liquidation des Entreprises en Difficulté	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Pas de stage		
Autres modalités		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Dans l'UE 1, Les épreuves de contrôle continu peuvent prendre la forme de QCM organisées en ligne. L'examen terminal prend la forme d'un projet portant sur la réalisation d'un dossier professionnel en groupe.		
Toute absence injustifiée à une épreuve d'examen est éliminatoire.		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Si note globale moyenne supérieure ou égale à 10		
Capitalisation/conservation		
Dans le cas d'un redoublement le stagiaire conserve les notes supérieures ou égales à 10/20		
Compensation		
Les UE sont validées isolément ou par compensation		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Expertise Sociale en Administration et Liquidation des Entreprises en Difficulté									Session Unique		
Parcours											Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
MRNCP38201BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés													
RNCP38201BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel													
UE	ANNUEL	UE 1 : Pratique et gestion des risques sociaux					Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	module introductif : droit social et PSE		18									
Matière	ANNUEL	module 1 : Séminaire débat Droit social et PSE 1/3	3										
Matière	ANNUEL	module 2 : Les acteurs	10										
Matière	ANNUEL	module 3 : la poursuite de l'activité et le droit du travail	4										
Matière	ANNUEL	module 4 : le sort des créances sociales et salariales	4										
Matière	ANNUEL	module 5 : Séminaire débat Droit social et PSE: licenciement 2/3	6										
Matière	ANNUEL	module 6 : Droit social et PSE - AGS 3/3	7										
Matière	ANNUEL	module 7: le contentieux	3,5										
Matière	ANNUEL	module 8 : séminaire d'actualisation en droit du travail	3,5										
Matière	ANNUEL	module 9 : compétences transversales : étude de dossier	4										
UE	ANNUEL	UE 2 : Aspects internationaux et européens					Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	module introductif : droit international et européen des procédures collectives et droit comparé		14									
Matière	ANNUEL	module 10 : les avancées du droit européen	4										
Matière	ANNUEL	module 11: L'AGS et le droit européen		3									
Matière	ANNUEL	module 12 : La faillite internationale et les salariés	4										
Matière	ANNUEL	module 13 : les lois types de la CNUDCI		3									
Matière	ANNUEL	module 14 : séminaire de méthodologie juridique	12										
Matière	ANNUEL	module 15 : séminaire d'actualisation: classes de parties affectées et salariés	4										
TOTAL			69	38	7								3
			107										

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Médiation : Droit et pratiques de la médiation en matière civile, commerciale et sociale	
Session DU	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Pas de stage		
Autres modalités		
Le module d'"harmonisation juridique optionnel" devient obligatoire pour les candidats n'ayant pas de pré-requis juridiques suffisants après décision de la commission d'admission		
Les stagiaires devront effectuer une demi-journée (3h) d'observation dans une permanence en juridiction. Les heures de permanence leur seront indiquées au démarrage de la formation. Leur présence sera attestée par le médiateur de permanence.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Toute absence injustifiée à une épreuve d'examen est éliminatoire. Les justificatifs d'absence à une épreuve doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours qui suivent la fin de la session d'examen.		
Seconde chance		
Au cas d'échec à une UE, le stagiaire sera autorisé à se présenter à une seconde session, il n'y a pas de report de note pour les matières composant l'UE.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Si note globale moyenne supérieure ou égale à 10/20		
Capitalisation/conservation		
Dans le cas d'un redoublement le stagiaire conserve les notes supérieures ou égales à 10/20		
Compensation		
Les UE sont validées isolément		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 10/20 dans une UE		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Médiation : Droit et pratiques de la médiation en matière civile, commerciale et sociale							1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance			
									Contrôle Terminal		Contrôle Terminal					
Nature ELP	Période	Libellé ELP		Heures CM	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	Nature	Durée				
UE	ANNUEL	UE 1 : Principes généraux de la médiation			3	Non	Non									
Bloc	ANNUEL	Module 1 : Le cadre de la médiation			1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	2	Oral	3	oral sur un sujet transversal portant sur l'intégralité de l'UE			
Matière	ANNUEL	Sources et Médiation dans les Modes Alternatifs de Règlement des Conflits		6												
Matière	ANNUEL	Médiation conventionnelle - Médiation judiciaire - Médiation pénale		12												
Matière	ANNUEL	Déontologie et responsabilité		6												
Bloc	ANNUEL	Module 2: Pratique de la médiation			1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	2						
Matière	ANNUEL	Sensibilisation aux outils de communication		8												
Matière	ANNUEL	Techniques et méthodes		20												
Matière	ANNUEL	Comportements et médiation		20												
Matière	ANNUEL	Expériences de médiation		12												
Matière	ANNUEL	Séminaire de partage d'expérience		9												
UE	ANNUEL	UE 2 : Enseignements et pratiques de spécialité			3	Non	Non									
Bloc	ANNUEL	Module 3 : Médiation et travail			Non	Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Oral	3	Oral	3	L'oral de la seconde session se déroule dans les mêmes conditions que pour la première			
Matière	ANNUEL	Médiation et application du droit du travail		15												
Bloc	ANNUEL	Module 4 : Médiation et vie des affaires et de l'entreprise														
Matière	ANNUEL	Médiation, vie des affaires et de l'entreprise		15												
Matière	ANNUEL	Médiation et consommation		3												
Bloc	ANNUEL	Module 5 : Médiation et vie familiale														
Matière	ANNUEL	Régimes matrimoniaux et successions		6												
Matière	ANNUEL	Médiation et séparation		18												
Bloc	ANNUEL	Module 6 : Enseignements de synthèse														
Matière	ANNUEL	Action d'information sur la médiation		16												
Matière	ANNUEL	Communication et conduite d'entretien		18												
Matière	ANNUEL	Ateliers pratiques de perfectionnement		14												
Matière	ANNUEL	Immersion en juridiction		3												
UE	ANNUEL	Harmonisation juridique (optionnel)	DUURM103	21												
		TOTAL		201						7						

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Droit FOAD	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
L1 / L2 : Français, sauf les UE7 et 14 dispensées en Anglais L3 : Français, sauf l'UE12 dispensée en Anglais		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement est autorisé sur l'accord du jury de délibération		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
En licence, S'il le souhaite, l'apprenant peut effectuer un stage dans le courant de l'année universitaire. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année Pour les matières évaluées à l'oral, les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examineur. Les examens seront organisés en présentiel ou en distanciel. La modalité retenue sera communiquée au plus tard 1 mois avant la tenue des épreuves.		
Seconde chance		
Report automatique en session de rattrapage des notes de contrôle continu intégrale. Les notes obtenues lors de la session de seconde chance se substituent aux notes obtenues en session initiale.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

[illegible]

LICENCE 3		DROIT										1ère session		conde session/char		Observation seconde session/chance
Parcours-type		DROIT - FOAD										Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Bloc	S5	Compétences disciplinaires - Repérer dans un texte juridique les compétences disciplinaires concepts fondamentaux du droit interne,du droit européen et du droit international,et les replacer dans une dimension historique														
UE	S5	UE1 Droit international public 1	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
UE	S5	UE2 Droit européen matériel	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
Bloc	S5	Compétences disciplinaires - Situer le droit des personnes et celui des entreprises, des administrations et de leurs personnels dans leur contexte politique, économique et social														
UE	S5	UE3 Droit administratif - Dominalité publique	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT 4	2	Écrit	3h		1h30	
UE	S5	UE4 Droit du travail 1 - Relations individuelles	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
UE	S5	UE5 Droit spécial des sociétés	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
UE	S5	UE6 Droit civil 1 - Droit des biens	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT 4	2	Écrit	3h		1h30	
Semestre	S5	Semestre 5		198	30	30	Oui	Oui								
	S6	ORIENTATION DROIT PUBLIC														
Bloc	S6	Compétences disciplinaires - Se servir aisément des fondements de l'analyse juridique pour lire un texte juridique et une décision de justice, identifier les règles de droit applicables, la qualification juridique des faits et les modalités de contrôle														
UE	S6	UE7 Conteneux administratifs	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT 4	2	Écrit	3h		1h30	
Bloc	S6	Compétences disciplinaires - Repérer dans un texte juridique les concepts fondamentaux du droit interne, du droit européen et du droit international, et le replacer dans une dimension historique														
UE	S6	UE8 Histoire du droit public	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
Bloc	S6	Compétences disciplinaires - Situer le droit des personnes et celui des entreprises, des administrations et de leurs personnels dans leur contexte politique,économique et social														
UE	S6	UE9 Droit international public 2	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT 4	2	Écrit	3h		1h30	
UE	S6	UE10 Droit public des affaires	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
Bloc	S6	Compétences préprofessionnelles - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementali														
UE	S6	UE11 Droit des libertés fondamentales	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
Bloc	S6	Compétences transversales et linguistiques - Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère														
UE	S6	UE12 Droit en anglais	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
	S6	ORIENTATION DROIT INTERNATIONAL & DROIT EUROPEEN														
Bloc	S6	Compétences disciplinaires - Se servir aisément des fondements de l'analyse juridique pour lire un texte juridique et une décision de justice, identifier les règles de droit applicables, la qualification juridique des faits et les modalités de contrôle														
UE	S6	UE7 Conteneux européens	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT 4	2	Écrit	3h		1h30	
Bloc	S6	Compétences disciplinaires - Situer le droit des personnes et celui des entreprises, des administrations et de leurs personnels dans leur contexte politique, économique et social														
UE	S6	UE8 Droit de la concurrence et de la consommation	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
UE	S6	UE9 Droit international public 2	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT 4	2	Écrit	3h		1h30	
UE	S6	UE10 Droit public des affaires	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
Bloc	S6	Compétences préprofessionnelles - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementali														
UE	S6	UE11 Droit des libertés fondamentales	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
Bloc	S6	Compétences transversales et linguistiques - Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère														
UE	S6	UE12 Droit en anglais	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
	S6	ORIENTATION DROIT CIVIL & CARRIERE JUDICIAIRE														
Bloc	S6	Compétences disciplinaires - Se servir aisément des fondements de l'analyse juridique pour lire un texte juridique et une décision de justice, identifier les règles de droit applicables, la qualification juridique des faits et les modalités de contrôle														
UE	S6	UE7 Contentieux européens	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT 4	2	Écrit	3h		1h30	
Bloc	S6	Compétences disciplinaires - Situer le droit des personnes et celui des entreprises, des administrations et de leurs personnels dans leur contexte politique, économique et social														
UE	S6	UE8 Droit civil 2 - Régime de l'obligation et de la preuve	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT 4	2	Écrit	3h		1h30	
UE	S6	UE9 Droit civil 3 - Droit patrimonial de la famille - Transmission légale	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
Bloc	S6	Compétences disciplinaires - Identifier dans un document les modes de règlement juridique des conflits (recours gracieux, conciliation, médiation, tribunaux...)														
UE	S6	UE10 Droit judiciaire privé	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
Bloc	S6	Compétences préprofessionnelles - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementali														
UE	S6	UE11 Droit des libertés fondamentales	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
Bloc	S6	Compétences transversales et linguistiques - Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère														
UE	S6	UE12 Droit en anglais	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
	S6	ORIENTATION DROIT SOCIAL														
Bloc	S6	Compétences disciplinaires - Situer le droit des personnes et celui des entreprises, des administrations et de leurs personnels dans leur contexte politique, économique et social														
UE	S6	UE7 Droit civil 2 - Régime de l'obligation et de la preuve	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT 4	2	Écrit	3h		1h30	
UE	S6	UE8 Droit de la concurrence et de la consommation	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
UE	S6	UE9 Droit du travail 2 - Relations collectives	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT 4	2	Écrit	3h		1h30	
UE	S6	UE10 Droit civil 3 - Droit patrimonial de la famille - Transmission légale	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
Bloc	S6	Compétences préprofessionnelles - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementali														
UE	S6	UE11 Droit des libertés fondamentales	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
Bloc	S6	Compétences transversales et linguistiques - Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère														
UE	S6	UE12 Droit en anglais	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
	S6	ORIENTATION DROIT DES AFFAIRES														
Bloc	S6	Compétences disciplinaires - Situer le droit des personnes et celui des entreprises, des administrations et de leurs personnels dans leur contexte politique, économique et social														
UE	S6	UE7 Droit de la concurrence et de la consommation	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT 4	2	Écrit	3h		1h30	
UE	S6	UE8 Droit du travail 2 - Relations collectives	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
UE	S6	UE9 Droit civil 2 - Régime de l'obligation et de la preuve	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT 4	2	Écrit	3h		1h30	
UE	S6	UE10 Droit public des affaires	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
UE	S6	UE11 Droit civil 3 - Droit patrimonial de la famille - Transmission légale	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral		
Bloc	S6	Compétences transversales et linguistiques - Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère														
UE	S6	UE12 Droit en anglais	Porteur	33	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Semestre	S6	Semestre 6		198	30	30	Oui	Oui								
		TOTAL ANNEE		396	60	60										

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Droit et science politique - FOAD	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français, sauf les UE4 et 10 dispensées en Anglais.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement est autorisé sur l'accord du jury de délibération		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
S'il le souhaite, l'apprenant peut effectuer un stage dans le courant de l'année universitaire. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année. Pour les matières évaluées à l'oral, les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examineur. Les examens seront organisés en présentiel ou en distanciel. La modalité retenue sera communiquée au plus tard 1 mois avant la tenue des épreuves.		
Seconde chance		
Report automatique en session de rattrapage des notes de contrôle continu intégrale. Les notes obtenues lors de la session de seconde chance se substituent aux notes obtenues en session initiale.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

[illegible]

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DE L'IMMOBILIER	
Parcours-types	Droit de l'immobilier	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Redoublement autorisé uniquement sur accord du Président après avis du jury de diplôme.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
En Master 1 , S'il le souhaite, l'apprenant peut effectuer un stage d'une durée minimale de 8 semaines dans le courant de l'année universitaire. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. En Master 2 , l'étudiant choisit soit la voie professionnelle, soit la voie recherche. Pour la voie professionnelle, l'étudiant en formation initiale, effectue un stage d'une durée de 2 mois minimale et doit rédiger un rapport de stage. L'étudiant salarié, devra justifier d'une présence en entreprise pendant une période d'au moins deux mois et rédiger un rapport d'activité sur une thématique validée par le responsable de formation. Pour la voie recherche, l'étudiant rédige un mémoire de recherche, sous la direction de l'un des enseignants de la spécialité, qui sera soutenu devant un jury et dont la note est prise en compte pour l'admission au diplôme. Le succès à l'examen permet de s'inscrire en Doctorat après acceptation du sujet par le directeur de thèse, avis favorable du directeur de l'équipe d'accueil, du directeur de l'Ecole doctorale et sur autorisation de la présidente de l'université.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année. Les examens seront organisés en présentiel ou en distanciel. La modalité retenue sera communiquée au plus tard 1 mois avant la tenue des épreuves. En Master 1 , les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examineur.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT IMMOBILIER								Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit immobilier FOAD								Contrôle Continu		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
UE	S1	UE1 Droit civil 1 : les contrats immobiliers 1	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h	
UE	S1	UE2 Assurances et systèmes d'indemnisation	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S1	UE3 Fiscalité du patrimoine	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S1	UE4 Droit de l'urbanisme 1	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h	les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examinateur.
UE	S1	UE5 Droit fiscal de l'entreprise et enregistrement	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S1	UE6 Droit des sociétés immobilières	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Semestre	S1	Semestre 1	225	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE7 Droit civil 2 : les contrats immobiliers 2	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h	les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examinateur.
UE	S2	UE8 Droit des sûretés	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S2	UE9 Droit des marchés publics	42,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S2	UE10 Droit de l'urbanisme 2	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h	les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examinateur.
UE	S2	UE11 Droit de la construction	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S2	UE12 Droit public de l'environnement	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Semestre	S2	Semestre 2	230	30	30	Oui	Oui						
		TOTAL	455	60									

MASTER 2		DROIT IMMOBILIER								Session unique		
Parcours-type		Droit immobilier FOAD								Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
UE	S3	UE1 Droit de l'urbanisme	25	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC 1,5 / CT 4,5	2	Écrit	3h00
UE	S3	UE2 Fiscalité immobilière	25	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S3	UE3 Droit des marchés publics de travaux	25	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S3	UE4 Droit de la copropriété	25	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC 1,5 / CT 4,5	2	Écrit	3h00
UE	S3	UE5 Baux civils et commerciaux	25	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S3	UE6 Droit du logement social	20	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S3	UE7 Gestion comptable	25	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Semestre	S3	Semestre 3	170	30	30	Oui	Oui					
UE	S4	UE8 Responsabilités et assurances des constructeurs	25	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC 1,5 / CT 4,5	2	Écrit	3h00
UE	S4	UE9 Droit de l'environnement	20	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S4	UE10 Expertise foncière et immobilière	20	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
UE	S4	UE11 Financement de la construction	20	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S4	UE12 Droit des assurances construction	10	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S4	UE13 Contrats des constructeurs	25	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC 1,5 / CT 4,5	2	Écrit	3h00
UE	S4	UE14 Droit pénal de la construction	10	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S4	UE15 Rapport de stage / Rapport d'activité / Mémoire		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire	
Semestre	S4	Semestre 4	130	30	30	Oui	Oui					
		TOTAL	300	60								

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
Parcours-types	Droit des entreprises	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
M1 : Français M2 : Français sauf UE1, UE6 et UE7 dispensées en Anglais.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Redoublement autorisé uniquement sur accord du Président après avis du jury de diplôme.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
En master 1 : S'il le souhaite, l'apprenant pourra effectuer un stage facultatif d'une durée minimale de 8 semaines dans le courant de l'année universitaire. Ce stage aura pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. En master 2 : Au cours de l'année universitaire, l'apprenant en formation initiale ou en reprise d'étude devra : - soit effectuer un stage dans une entreprise ou une autre organisation, d'une durée minimale de trois mois. Ce stage aura pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. - soit réaliser un mémoire de recherche. L'apprenant en formation continue devra : - soit réaliser un mémoire de recherche. - soit justifier d'une présence en entreprise pendant une période d'au moins deux mois et rédiger un rapport d'activité sur une thématique validée par le responsable de formation. Dans tous les cas, le rapport rendu donnera lieu à une notation.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

* erreur matérielle : pour le Master 1 Mention Droit des affaires parcours type Droit des entreprises (FOAD)

- La matière de l'UE13 Droit des entreprises en difficultés sera évaluée par un écrit de 3h00

- La matière de l'UE14 Banques des marchés financiers sera évaluée à l'oral

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES									Session unique		
Parcours-type		Droit des entreprises FOAD									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Bloc	S1	Compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances											
UE	S1	UE1 Anglais 1	Porteur	10	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S1	UE2 Anglais 2	Porteur	10	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Bloc	S1	Compétences Disciplinaires : Assurer la sécurisation des actes juridiques de l'entreprise (contrats d'affaires, prévention du risque juridique...)											
UE	S1	UE3 Instruments de paiement et de crédit / Financement de l'entreprise	Porteur	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h00
UE	S1	UE4 Droit civil : Droit des sûretés et garanties de crédit	Porteur	37,5	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
UE	S1	UE5 Droit fiscal de l'entreprise et enregistrement	Porteur	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h00
Bloc	S1	Compétences Disciplinaires : Assurer la gestion juridique de la vie de l'entreprise et de ses pratiques											
UE	S1	UE6 Droit de l'environnement	Porteur	18	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h30
UE	S1	UE7 Transmission des entreprises	Porteur	30	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h30
Bloc	S1	Compétences Disciplinaires : Gérer les contentieux et arbitrages (en collaboration ou non avec des cabinets d'avocats)											
UE	S1	UE8 Droit pénal des affaires	Porteur	37,5	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h30
UE	S1	UE9 Droit international privé	Porteur	37,5	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
Semestre	S1	Semestre 1		255,5	30		Oui	Oui					
Bloc	S2	Compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances											
UE	S2	UE10 Anglais 1	Porteur	10	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S2	UE11 Anglais 2	Porteur	10	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Bloc	S2	Compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés											
UE	S2	UE12 Droit de la propriété intellectuelle	Porteur	30	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
Bloc	S2	Compétences Disciplinaires : Assurer la sécurisation des actes juridiques de l'entreprise (contrats d'affaires, prévention du risque juridique...)											
UE	S2	UE13 Droit des entreprises en difficulté	Porteur	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h00
UE	S2	UE14 Banques des marchés financiers	Porteur	37,5	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
Bloc	S2	Compétences Disciplinaires : Gérer les contentieux et arbitrages (en collaboration ou non avec des cabinets d'avocats)											
UE	S2	UE15 Contentieux de l'entreprise	Porteur	30	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h30
UE	S2	UE16 Contentieux fiscal	Porteur	37,5	3	3	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h00
Bloc	S2	Compétences Disciplinaires : Assurer la gestion juridique de la vie de l'entreprise et de ses pratiques											
UE	S2	UE17 Droit civil les contrats d'affaires	Porteur	37,5	7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
UE	S2	UE18 Droit de la concurrence	Porteur	37,5	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
Semestre	S2	Semestre 2		267,5	30		Oui	Oui					
		TOTAL ANNEE		523	60								

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES										1ère session	
Parcours-type		Droit des entreprises - FOAD										Contrôle Continu	Contrôle Terminal
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Bloc	S3	Compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances											
UE	S3	UE1 Anglais 1	Porteur	30	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Bloc	S3	Compétences Disciplinaires : Assurer la sécurisation des actes juridiques de l'entreprise (contrats d'affaires, prévention du risque juridique...)											
UE	S3	UE2			13								
Matière	S3	Evaluation compétences contractuelles (Techniques contractuelles, Risques de la relation contractuelle, Négociation)	Porteur	0	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	épreuve commune pour les 3 matières
Matière	S3	Techniques contractuelles	Porteur	40	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		1		
Matière	S3	Risques de la relation contractuelle	Porteur	20	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		1		
Matière	S3	Négociation	Porteur	20	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		1		
Matière	S3	Contrats bancaires	Porteur	20	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
Bloc	S3	Compétences Disciplinaires : Assurer la gestion juridique de la vie de l'entreprise et de ses pratiques											
UE	S3	UE3			6								
Matière	S3	Contrats financiers	Porteur	20	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	S3	Opérations haut de bilan	Porteur	20	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	S3	Les risques financiers	Porteur	20	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S3	UE4			5								
Matière	S3	DIP général	Porteur	25	2,5	2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	S3	Les risques responsabilités	Porteur	20	2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
Bloc	S3	Compétences de spécialité : Assurer la sécurisation juridique de base des activités internationales de l'entreprise											
UE	S3	UE5 Commerce international	Porteur	25	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Semestre	S3	Semestre 3		260	30		Oui	Oui					
Bloc	S4	Compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances											
UE	S4	UE6 Anglais	Porteur	30	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S4	UE7 Anglais des contrats	Porteur	20	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Bloc	S4	Compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés											
UE	S4	UE8 Stage/Mémoire/Rapport d'activité			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire	
Bloc	S4	Compétences Disciplinaires : Assurer la sécurisation des actes juridiques de l'entreprise (contrats d'affaires, prévention du risque juridique...)											
UE	S4	UE9			7								
Matière	S4	Douanes	Porteur	10	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	S4	Fiscalités des échanges	Porteur	20	2,5	2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	S4	Transport	Porteur	20	2,5	2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S4	UE10			4								
Matière	S4	Arbitrage	Porteur	20	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	S4	Suivi des procédures	Porteur	15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Bloc	S4	Bloc de compétences de spécialité : Maîtriser les fondamentaux du droit social											
UE	S4	UE11			7								
Matière	S4	Ressources humaines	Porteur	20	2,5	2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	S4	Sécurité sociale	Porteur	20	2,5	2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	S4	Rédaction des contrats	Porteur	15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Semestre	S4	Semestre 4		190	30		Oui	Oui					
		TOTAL ANNEE		450	60								

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
Parcours-types	Droit des assurances	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
M1 : Français M2 : Français sauf aux UE4 et UE16 dispensées en Anglais		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Redoublement autorisé uniquement sur accord du Président après avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
En master 1 : S'il le souhaite, l'apprenant pourra effectuer un stage facultatif d'une durée minimale de 8 semaines dans le courant de l'année universitaire. Ce stage aura pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. En master 2 : Au cours de l'année universitaire, l'apprenant en formation initiale ou en reprise d'étude devra : - soit effectuer un stage dans une entreprise ou une autre organisation, d'une durée minimale de trois mois. Ce stage aura pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. - soit réaliser un mémoire de recherche. L'apprenant en formation continue devra : - soit réaliser un mémoire de recherche. - soit justifier d'une présence en entreprise pendant une période d'au moins deux mois et rédiger un rapport d'activité sur une thématique validée par le responsable de formation. Dans tous les cas, le rapport rendu donnera lieu à une notation.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES									Session unique		
Parcours-type		Droit des assurances FOAD									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Bloc	S1	Compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances											
UE	S1	UE1 Anglais 1	Porteur	10	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S1	UE2 Anglais 2	Porteur	10	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Bloc	S1	Compétences Disciplinaires : Assurer la sécurisation des actes juridiques de l'entreprise (contrats d'affaires, prévention du risque juridique...)											
UE	S1	UE3 Instruments de paiement et de crédit / Financement de l'entreprise	Porteur	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h00
UE	S1	UE4 Droit civil : Droit des sûretés et garanties de crédit	Porteur	37,5	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
UE	S1	UE5 Droit fiscal de l'entreprise et enregistrement	Porteur	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h00
Bloc	S1	Compétences Disciplinaires : Assurer la gestion juridique de la vie de l'entreprise et de ses pratiques											
UE	S1	UE6 Droit de l'environnement	Porteur	18	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h30
UE	S1	UE7 Assurance et systèmes d'indemnisation	Porteur	30	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
Bloc	S1	Compétences Disciplinaires : Gérer les contentieux et arbitrages (en collaboration ou non avec des cabinets d'avocats)											
UE	S1	UE8 Droit pénal des affaires	Porteur	37,5	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h30
UE	S1	UE9 Droit international privé	Porteur	37,5	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
Semestre	S1	Semestre 1		255,5	30		Oui	Oui					
Bloc	S2	Compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances											
UE	S2	UE10 Anglais 1	Porteur	10	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S2	UE11 Anglais 2	Porteur	10	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Bloc	S2	Compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés											
UE	S2	UE12 Droit de la propriété intellectuelle	Porteur	30	2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
Bloc	S2	Compétences Disciplinaires : Assurer la sécurisation des actes juridiques de l'entreprise (contrats d'affaires, prévention du risque juridique...)											
UE	S2	UE13 Droit des entreprises en difficulté	Porteur	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC2 / CT 5	2	Écrit	3h00
UE	S2	UE14 Banques des marchés financiers	Porteur	37,5	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
Bloc	S2	Compétences Disciplinaires : Gérer les contentieux et arbitrages (en collaboration ou non avec des cabinets d'avocats)											
UE	S2	UE15 Droit de l'assurance-vie	Porteur	30	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
UE	S2	UE16 Droit civil: Les contrats d'affaires	Porteur	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h00
Bloc	S2	Compétences Disciplinaires : Assurer la gestion juridique de la vie de l'entreprise et de ses pratiques											
UE	S2	UE17 Droit de la concurrence	Porteur	37,5	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
UE	S2	UE18 Contentieux fiscal	Porteur	37,5	3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
Semestre	S2	Semestre 2		267,5	30		Oui	Oui					
		TOTAL ANNEE		523	60								

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES									Session unique		
Parcours-type		Droit des assurances FOAD									Contrôle Continu		Contrôle Terminal
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
UE	S3	UE1 Droit des assurances	Porteur	30	6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S3	UE2 Droit de la banque et des marchés financiers	Porteur	20	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S3	UE3 Déontologie financière	Porteur	10	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S3	UE4 Anglais financier	Porteur	15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S3	UE5 Entreprise bancaire et entreprise d'assurances (contrainte de gestion)	Porteur	20	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S3	UE6 Problèmes économiques de l'assurance et de la banque	Porteur	20	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S3	UE7 Droit pénal financier	Porteur	10	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S3	UE8 Professions banque-assurances, Intermédiaires	Porteur	20	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Semestre	S3	Semestre 3		145	30	30	Oui	Oui					
UE	S4	UE9 Assurances de dommages	Porteur	25	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S4	UE10 Assurances de responsabilité civile	Porteur	15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S4	UE11 Protection juridique	Porteur	15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S4	UE12 Assurance accident corporel	Porteur	15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S4	UE13 Management du risque et solutions d'assurance	Porteur	30	6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S4	UE14 Droit fiscal	Porteur	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S4	UE15 Investissements financiers	Porteur	20	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S4	UE16 Anglais financier	Porteur	15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	S4	UE17 Rapport de stage / Rapport d'activité / Mémoire	Porteur		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire	
Semestre	S4	Semestre 4		150	30	30	Oui	Oui					
		TOTAL ANNEE		295	60								

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DU PATRIMOINE	
Parcours-type	DROIT DU PATRIMOINE FOAD	
Session M1		Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf sur dérogation accordée par le Président sur proposition du jury d'examen.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
S'il le souhaite, l'apprenant peut effectuer un stage d'une durée minimale de 8 semaines dans le courant de l'année universitaire. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Il existe une session unique d'examen dont les dates sont arrêtées en début d'année par l'établissement. Aucun examen ne peut avoir lieu en dehors des dates définies pour l'organisation de ces sessions. Les examens seront organisés en présentiel ou en distanciel. La modalité retenue sera communiquée au plus tard 1 mois avant la tenue des épreuves.		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT DU PATRIMOINE								Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT DU PATRIMOINE FOAD								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Bloc	ANNUEL	Compétences Disciplinaires: Organiser, structurer et transmettre le patrimoine privé											
UE	ANNUEL	UE1		15	15	Oui	Oui	CC&CT	CC 7 / CT 8	2	Écrit	5h00	Une épreuve écrite de 5h commune aux matières de l'UE1
Matière	ANNUEL	Droit patrimonial de la famille	20										
Matière	ANNUEL	Avantages matrimoniaux	10										
Matière	ANNUEL	Détention directe du patrimoine	20										
Matière	ANNUEL	Fiscalité des revenus	12										
Matière	ANNUEL	Droit civil de l'assurance vie	40										
Matière	ANNUEL	Droit fiscal de l'assurance vie	10										
Matière	ANNUEL	Fiscalité du patrimoine immobilier	19										
Bloc	ANNUEL	Compétences Disciplinaires: Organiser, structurer et transmettre le patrimoine professionnel											
UE	ANNUEL	UE2		15	15	Oui	Oui	CC&CT	CC 7 / CT 8	2	Écrit	5h00	Une épreuve écrite de 5h commune aux UE 2 et 3
Matière	ANNUEL	Techniques sociétaires	20										
Matière	ANNUEL	Techniques de transmission à titre onéreux	25										
Matière	ANNUEL	Techniques de transmission à titre gratuit	25										
Matière	ANNUEL	Patrimoine social	20										
Matière	ANNUEL	Evaluation des entreprises	20										
Matière	ANNUEL	Droit des affaires	15										
UE	ANNUEL	UE3		15	15	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Réglementation de l'activité	15					CC&CT	CC 7 / CT 8	2	Écrit	5h00	Une épreuve écrite de 5h commune aux UE 2 et 3
Matière	ANNUEL	Placements financiers	20										
Matière	ANNUEL	Les fondamentaux des marchés financiers	10										
Matière	ANNUEL	Techniques d'allocation d'actifs	10										
Matière	ANNUEL	Représentation et gestion du patrimoine	10										
Matière	ANNUEL	Investissements immobiliers	27										
UE	ANNUEL	UE4 (Obligatoire à choix)		15	15	Oui	Oui						
Bloc	ANNUEL	Compétences transversales: Developpement et intégration de savoirs hautement spécialisés											
Matière	ANNUEL	Bilan patrimonial (Choix 1)				Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet/Soutenance		Les apprenants doivent rédiger en groupe un bilan patrimonial portant sur une étude de cas proposée par la direction pédagogique selon le modèle mis en ligne à cette fin. Le bilan fera l'objet d'une soutenance individuelle.
Bloc	ANNUEL	Compétences transversales: Appui a la transformation en contexte professionnel											
Matière	ANNUEL	Mémoire (choix 2)				Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire		Les apprenants doivent rédiger un mémoire de recherche sur un sujet choisi dans une liste proposée par la direction pédagogique.
Total			348	60	60								

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
Parcours-type	Droit international et droit européen - FOAD	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
M1 : Français M2 : Français sauf les UE3, UE4 et UE7 dispensées en Anglais		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Redoublement autorisé uniquement sur accord du Président après avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
En Master 1 : S'il le souhaite, l'apprenant peut effectuer un stage d'une durée minimale de 8 semaines dans le courant de l'année universitaire. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.		
En Master 2 : Au cours de l'année universitaire, <u>l'étudiant en formation initiale doit :</u> - Soit effectuer un stage dans une entreprise ou une autre organisation, d'une durée minimale de trois mois. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. - Soit réaliser un mémoire de recherche. <u>L'apprenant en reprise d'étude doit:</u> - Soit effectuer un stage dans une entreprise ou une autre organisation, d'une durée minimale de trois mois. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. - Soit réaliser un mémoire de recherche. - Soit justifier d'une présence en entreprise pendant une période d'au moins deux mois et rédiger un rapport d'activité sur une thématique validée par le responsable de formation. <u>Dans tous les cas, le rapport rendu donnera lieu à une notation.</u>		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année. En Master 1 , les examens seront organisés en présentiel ou en distanciel. La modalité retenue sera communiquée au plus tard 1 mois avant la tenue des épreuves. Pour les matières évaluées à l'oral, les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examineur.		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

[illegible]

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN								Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit international et droit européen - FOAD								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
UE	S3	UE1 Droit international de la coopération	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
UE	S3	UE2 Droit public comparé européen	15	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
UE	S3	UE3 Internal market	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
UE	S3	UE4 Contract law : -Comparative contract law -Negotiation and drafting of contract	50	10	10	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
UE	S3	UE5 Droit international économique	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Semestre	S3	Semestre 3	155	30	30	Oui	Oui						
UE	S4	UE6 Droit européen de l’audiovisuel	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
UE	S4	UE7 Competition law	20	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
UE	S4	UE8 Coopération pénale internationale	20	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
UE	S4	UE9 Arbitrage international	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
UE	S4	UE10 Droit social international et européen	20	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
UE	S4	UE11 Voie professionnelle : Rapport de stage / Rapport d’activité Voie recherche : Mémoire		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Semestre	S4	Semestre 4	120	30	30	Oui	Oui						
		TOTAL ANNEE	275	60									

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PUBLIC	
Parcours-type	Droit des collectivités territoriales	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Redoublement autorisé uniquement sur accord du Président après avis du jury de diplôme.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
En Master 1 : S'il le souhaite, l'apprenant peut effectuer un stage d'une durée minimale de 8 semaines dans le courant de l'année universitaire. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.		
En Master 2 : Au cours de l'année universitaire, <u>l'étudiant en formation initiale doit :</u> - Soit effectuer un stage dans une entreprise ou une autre organisation, d'une durée minimale de trois mois. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. - Soit réaliser un mémoire de recherche. <u>L'apprenant en reprise d'étude doit:</u> - Soit effectuer un stage dans une entreprise ou une autre organisation, d'une durée minimale de trois mois. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. - Soit réaliser un mémoire de recherche. - Soit justifier d'une présence en entreprise pendant une période d'au moins deux mois et rédiger un rapport d'activité sur une thématique validée par le responsable de formation. Dans tous les cas, le rapport rendu donnera lieu à une notation.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année. Les examens seront organisés en présentiel ou en distanciel. La modalité retenue sera communiquée au plus tard 1 mois avant la tenue des épreuves.		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

[illegible]

MASTER 2		DROIT PUBLIC										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Collectivités territoriales - FOAD										Contrôle Continu		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
UE	S3	UE1 Droit des institutions locales	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT4	2	Écrit	3h	Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examineur.	
UE	S3	UE2 Contentieux des contrats administratifs	Porteur	15	5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral			
UE	S3	UE3 Politiques publiques locale	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT4	2	Écrit	3h		
UE	S3	UE4 Gestion financière	Porteur	33	5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examineur.	
Semestre	S3	Semestre 3		114	24	24	Oui	Oui							
UE	S4	UE5 Droit de l'action économique locale	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT4	2	Écrit	3h		
UE	S4	UE6 Droit pénal des affaires	Porteur	20	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examineur.	
UE	S4	UE7 Ressources humaines locale	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT4	2	Écrit	3h		
UE	S4	UE8 Droit des finances locales	Porteur	33	5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral			
UE	S4	UE9 Rapport de stage / Rapport d'activité / Mémoire	Porteur		13	13	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examineur.	
Semestre	S4	Semestre 4		119	36	36	Oui	Oui							
		TOTAL ANNEE		233	60										

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT SOCIAL	
Parcours-type	Droit social de l'entreprise FOAD	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
M1: Français sauf les UE1, 2, 8 et 9 dispensées en Anglais. / M2: Français sauf les UE1et 2 dispensées en Anglais		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf sur dérogation accordée par le Président sur proposition du jury d'examen.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
En Master 1 , S'il le souhaite, l'apprenant peut effectuer un stage d'une durée minimale d'une semaine dans le courant de l'année universitaire. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétence.		
En Master2 , Au cours de l'année universitaire, l'étudiant en formation initiale doit :		
- Soit effectuer un stage dans une entreprise ou une autre organisation, d'une durée minimale de trois mois. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.		
- Soit réaliser un mémoire de recherche		
L'apprenant en reprise d'étude doit:		
- Soit effectuer un stage dans une entreprise ou une autre organisation, d'une durée minimale de trois mois. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.		
- Soit réaliser un mémoire de recherche,		
- Soit justifier d'une présence en entreprise pendant une période d'au moins deux mois et rédiger un rapport d'activité sur une thématique validée par le responsable de formation.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année . Les examens seront organisés en présentiel ou en distanciel. La modalité retenue sera communiquée au plus tard 1 mois avant la tenue des épreuves. Pour les matières évaluées à l'oral, les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examineur.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT SOCIAL										Session unique		
Parcours-type		Droit social de l'entreprise FOAD										Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Mutualisé avec	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Bloc	S3	<u>Compétences transversales</u> : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances												
UE	S3	UE1 Anglais 1		10	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
UE	S3	UE2 Anglais 2		10	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	S3	<u>Compétences Disciplinaires</u> : Maîtriser le droit des relations individuelles de travail												
UE	S3	UE3 Droit des relations individuelles de travail		33	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 4	2	Écrit	3h	
Bloc	S3	<u>Compétences de spécialités</u> : Confrontation du droit du travail aux nouvelles formes d'organisations du travail												
UE	S3	UE4 Droit du travail et transformation numérique		20	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Bloc	S3	<u>Compétences de spécialités</u> : Confrontation du droit du travail aux autres branches du droit												
UE	S3	UE5			16									
Matière	S3	Droit du travail et structure sociétaire		20	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S3	Droit social des entreprises en difficulté		20	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S3	Droit du travail et droit de l'environnement		20	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		

MASTER 2		DROIT SOCIAL									Session unique		
Parcours-type		Droit social de l'entreprise FOAD									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Mutualisé avec	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Matière	S3	Droit de l'emploi public		20	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
Semestre	S3	Semestre 3		153	30		Oui	Oui					
Bloc	S4	Compétences transversales: Appui à la transformation en contexte professionnel											
UE	S4	UE6 Stage/Mémoire/Rapport d'activité			12	12	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire	
Bloc	S4	Compétences disciplinaires: Savoir négocier un accord collectif. Identifier les acteurs de la négociation collective. Rédiger un accord collectif.											
UE	S4	UE7 Droit de la négociation collective		33	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 4	2	Écrit	3h
Bloc	S4	Compétences de spécialités: Droit social international européen et comparé											
UE	S4	UE8			12		Oui	Oui					
Matière	S4	Droit comparé du travail		20	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
Matière	S4	Droit social européen et international		20	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
Matière	S4	Droit fondamentaux de l'employeur et des salariés		20	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
Semestre	S4	Semestre 4		93	30		Oui	Oui					
		TOTAL		246	60								

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Diplôme Universitaire anglais juridique spécialisation droit européen et droit international des affaires en FOAD	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
La langue des enseignements est l'anglais.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf sur dérogation accordée par le Président sur proposition du jury d'examen.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
La formation fait l'objet d'une session unique et sera évaluée sous la forme de contrôle continu. Le contrôle continu s'effectue sous la forme de devoirs en ligne. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe. Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Diplôme Universitaire anglais juridique spécialisation droit européen et droit international des affaires (FOAD)								Session unique		
Parcours										Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
		UE1 Skills introduction to international business law.		7	7	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Legal english for business : specific vocabulary and source of law.	10	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	ANNUEL	Comparative conflict of law related to family law and business law.	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	ANNUEL	International arbitration and execution of foreign court decisions.	10	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
		UE2 Skills practise of International business contracts.		8	8	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	International contracts of sale of goods and international distribution contracts.	15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	ANNUEL	International european transportation contracts and international insurance contracts.	10	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	ANNUEL	International labor contracts.	10	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	ANNUEL	International IT contracts and personal data protection.	10	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
		UE3 Skills legal management of a company within an international framework.		8	8	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	International company law	15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	ANNUEL	International, finance and tax law.	10	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	ANNUEL	International intellectual property law : general principals and strategy.	10	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	ANNUEL	European competition law.	10	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
		UE4 Skills legal management of a patrimony within an international framework.		7	7	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	International property law and real estate law.	10	2,5	2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	ANNUEL	Legal issues concerning the transfer of a personnal or professional patrimony within an international framework.	10	2,5	2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	ANNUEL	European Bankrucus law.	10	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
			Total	155	30							

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Contentieux du travail (FOAD)	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
La langue des enseignements est le français.		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Redoublement autorisé uniquement sur accord du Président après avis du jury de diplôme.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		DROIT									Session unique		
Parcours		Contentieux du travail (FOAD)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
UE	ANNUEL	UE1 Introduction au contentieux du travail	Porteur	20	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE2 Les contentieux du travail	Porteur	20	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE3 Conseil de prud'hommes et procédure prud'homale	Porteur	20	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE4 Preuve et contentieux du travail	Porteur	20	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE5 Les modes amiables de règlement des conflits du travail	Porteur	20	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE6 Actualités du contentieux du travail et veille juridique	Porteur	20	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
TOTAL				120	30								

Type Diplôme : PREPARATION		
COMPOSANTE	DROIT	
LIBELLE	PREPARATION COMMISSAIRE DE JUSTICE	
		Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Non applicable		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Non applicable		
Autres modalités		
Non applicable		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Non applicable		
Seconde chance		
Non applicable		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Non applicable		
Capitalisation/conservation		
Non applicable		
Compensation		
Non applicable		
Note éliminatoire		
Non applicable		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Préparation Parcours		PREPARATION COMMISSAIRE DE JUSTICE										Session unique	
												Contrôle Continu	Contrôle Terminal
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM (en ligne)	Heures webconf	Tutorat	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature
	ANNUUEL	PREPARATION AUX EPREUVES	210	28	2								
Matière	ANNUUEL	Droit des obligations : le contrat, les actions directes et obliques, l'opposabilité aux tiers, la responsabilité	15	2		Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Droit de la famille et droit des biens : identité personne physique et personne morale, capacité et régime d'incapacité	15	2		Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Droit des régimes matrimoniaux : identification des règles de successions légales et testamentaires	15	1		Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Droit de la responsabilité civile	15	1		Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Droit des affaires : option de commercialité, les structures sociétales	15	2		Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Droit bancaire : droit du crédit, lettres de change et autres moyens de paiement	10	2		Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Procédures collectives	10	2		Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Droit des sûretés	10	1		Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Les MARDS et l'amiable	15	1		Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Les voies d'exécution	15	2		Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Justice, procès, procédure civile	15	3		Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Droit administratif : droit de l'urbanisme	10	1		Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Droit international privé	10	1		Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Droit pénal et procédure pénale : généralité	10	1		Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Culture générale juridique (politique, droit, art)	15	4	2	Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Chronologie de l'histoire et de l'art et Perfectionnement en Ar	15	2		Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
	ANNUUEL	ENTRAINEMENTS	0	26	27								
Matière	ANNUUEL	Entraînement Droit Civil / Droit des Affaires (1)		12	6	Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Entraînement Procédures / recouvrement / Voies d'exécution et MARDS (1)		12	6	Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Matière	ANNUUEL	Entraînement individuel oral : Matières juridiques / Culture générale et Ar		2	15	Non	Non	Non	Non	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
		TOTAL	210	54	29								

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Droit du dommage corporel	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Redoublement autorisé uniquement sur accord du Président après avis du jury de diplôme.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Droit du dommage corporel (FOAD)								Session unique		
Parcours										Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
UE	ANNUEL	UE1 Evaluation médicale légale	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE2 Evaluation du préjudice : nomenclature, aspect juridique	20	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE3 Recours des tiers payeurs	20	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE4 Indemnisation des accidents médicaux	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE5 Indemnisation des accidents du travail	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE6 Indemnisation des maladies professionnelles	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE7 Indemnisation des accidents de circulation	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE8 Indemnisation des victimes d'infractions	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE9 Principes du procès judiciaire et modes alternatifs de règlement des litiges	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE10 Etude de cas	5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE11 Cycle de conférence	5	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		1		
		TOTAL	155	30								